



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



BILAN SOCIAL

Académie de Créteil

2016

AVANT PROPOS

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième bilan social de l'académie de Créteil.

Cette édition présente les mêmes données que les années précédentes afin de pouvoir effectuer une analyse comparative.

Ce bilan offre à la fois une vision globale et détaillée des ressources humaines de notre académie. Le volet ressources humaines est un enjeu majeur de l'académie de Créteil inscrit au projet académique.

Notre académie est en effet confrontée à un contexte atypique avec une croissance démographique importante et irrégulièrement répartie.

Ainsi, l'académie compte 76 787 personnels en activité pour l'année scolaire 2015-2016.

Les effectifs continuent de progresser avec 1 601 personnels supplémentaires par rapport à 2015, principalement sur les personnels enseignants et d'assistance éducative.

Chaque année, l'académie assure l'accueil d'environ 8 000 nouveaux personnels (stagiaires, néo titulaires et contractuels) et développe une politique spécifique d'accompagnement et de formation.

Ce recueil de données a pour objectif d'améliorer la connaissance des caractéristiques de nos personnels qui concourent à la mission de l'Education Nationale, ainsi que des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Je remercie l'ensemble des services académiques et départementaux pour leur contribution à la publication de ce bilan social.

Les thèmes suivants sont abordés :

- Effectifs et profils des personnels
- Déroulement de carrière
- Vie des personnels
- Rémunération
- Formation
- Dialogue social
- Enseignement privé
- Enseignement supérieur
- Emplois budgétaires

La rectrice,

Béatrice GILLE

Directrice de la publication : Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil
Responsable de la publication : Isabelle CHAZAL, directrice des relations et des ressources humaines
Coordination : Valérie BENISTY-LEPRISÉ, cheffe du bureau PAPP-1 (Offre de formation, examens, RH, insertion)

SOMMAIRE

Chapitre 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS	9
I. Effectifs.....	9
A. Effectifs globaux (privé et public)	9
1. Académie	9
2. Départements	10
3. Les agents titulaires et non titulaires.....	11
B. Effectifs par catégorie.....	11
C. Effectifs par corps.....	12
D. Effectifs détaillés par corps	12
1. Les enseignants dans le premier degré.....	12
2. Les enseignants dans le second degré	13
3. Les personnels de direction et d’inspection	14
4. Les personnels d’éducation et d’orientation	14
5. Les personnels de surveillance et d’assistance éducative	14
6. Les personnels IATSS.....	15
II. Profils	16
A. Répartition hommes – femmes.....	16
B. Répartition géographique	17
1. Lieu de résidence	17
2. Lieu d’exercice	18
C. Âge des personnels.....	18
III. Zoom sur les agents non titulaires (PU).....	21
A. Répartition par genre des agents non titulaires.....	21
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	21
C. Répartition départementale des agents non titulaires	21
1. Dans le 1 ^{er} degré	21
2. Dans le 2 nd degré.....	23
Chapitre 2. DEROULEMENT DE CARRIERE.....	30
I. Recrutement	30
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l’académie	30
B. Concours d’enseignement du premier degré public.....	30
C. Concours d’enseignement du second degré public et CPE	31
D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	31
II. Mobilité.....	33
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1 ^{er} degré public	33
1. Demandes pour intégrer les départements de l’académie	34
2. Demandes pour quitter les départements de l’académie	35
B. Mobilités inter-académiques.....	36
1. Personnels du second degré du public	36
2. Personnels de direction	37

3.	Personnels d'inspection	37
4.	Personnels IATSS	38
C.	Mobilités intra-académiques.....	40
1.	Personnels du second degré	40
2.	Personnels de direction	42
3.	Personnels d'inspection	43
4.	Personnels IATSS	43
III.	Les promotions.....	44
A.	Promotions du personnel enseignant du 1 ^{er} degré.....	44
B.	Promotions du personnel du 2 nd degré	45
C.	Promotion des personnels de direction et d'inspection	47
D.	Promotion des personnels IATSS.....	47
IV.	Les sorties provisoires et définitives	48
A.	Les sorties provisoires	48
1.	Personnel du 1 ^{er} degré.....	48
2.	Personnel du 2 nd degré (enseignants, éducation, orientation).....	49
3.	Personnel IATSS	50
4.	Hors la classe dans le 1 ^{er} degré	51
B.	Les sorties définitives	52
Chapitre 3. VIE DES PERSONNELS.....		55
I.	Quotités de service et absences	55
A.	Le temps plein/partiel	55
B.	Les décharges	56
1.	Dans le 1 ^{er} degré	56
2.	Dans le 2 nd degré.....	56
C.	Les absences	57
1.	Au niveau de l'académie	57
2.	Motifs.....	58
3.	Les absences des enseignants dans le premier degré	59
4.	Les absences des enseignants dans le second degré.....	60
5.	Les absences des personnels IATSS	62
II.	L'accompagnement.....	63
A.	Santé.....	63
B.	L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation	64
1.	La mobilité choisie	64
2.	Les postes adaptés.....	65
3.	Les difficultés professionnelles	66
C.	L'accompagnement des personnels IATSS	68
III.	Prévention des risques professionnels	69
IV.	L'action sociale	73
A.	Evolution des aides dans l'enseignement public.....	73
B.	Répartition par type de bénéficiaires.....	74
C.	Evolution des aides dans l'enseignement privé	74

V. La protection juridique des fonctionnaires et le contentieux	75
VI. Les procédures disciplinaires	77
1. Dans le 1 ^{er} degré	77
2. Dans le 2 nd degré.....	77
Chapitre 4. REMUNERATION	79
I. Situation indiciaire par catégorie de personnels	79
II. Situation indiciaire par statut	79
III. La rémunération selon le genre	80
IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels.....	80
Chapitre 5. FORMATION	82
I. Synthèse des formations.....	82
II. Personnels du 1 ^{er} degré	82
A. Les personnels formés	82
B. Les objectifs de la formation	84
III. Personnels du 2 nd degré.....	85
A. Les personnels formés.....	85
B. Les objectifs de la formation	87
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2015 / 2016	88
Chapitre 6. DIALOGUE SOCIAL	91
I. Les décharges syndicales	91
II. Les réunions et instances	91
Chapitre 7. L'ENSEIGNEMENT PRIVE	93
I. Les effectifs en 2016	93
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département	93
1. Dans le 1 ^{er} degré	93
2. Dans le 2 nd degré.....	95
B. Origine des personnels	96
II. La mobilité des maîtres contractuels.....	97
A. Dans le 1 ^{er} degré.....	97
B. Dans le 2 nd degré	97
III. Les retraites.....	98
IV. Les promotions.....	98
Chapitre 8. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	101
Chapitre 9. EMPLOIS BUDGETAIRES	103
I. BOP 140 : Enseignement scolaire public du premier degré	103
II. BOP 141 : Enseignement scolaire public du second degré.....	104
III. BOP 230 : Vie de l'élève	104

IV. BOP 214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale	105
V. BOP 139 : Enseignement privé des premier et second degrés.....	105
VI. Synthèse budgétaire de l'académie.....	105

SOURCES ET DEFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont issues, en grande partie, des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : **BSA (bilan social académique)** et **CNE (contrôle national des emplois)**. La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-St-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du 1^{er} et du 2nd degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII,
- des personnels IATSS,
- des personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation,

Il s'agit des personnels titulaires ou non-titulaires en activité et avec une affectation.

Les données sont celles de l'année 2016 (c'est-à-dire l' « année scolaire 2015/16 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

* Les services du rectorat :

BPID : Bureau des personnels d'inspection et de direction

CdG : Contrôle de gestion

DAFPEN : Délégation académique à la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

DAMESOP : Division de l'accompagnement médical, social et professionnel

DAP : Division de l'administration et des personnels

DEEP : Division des établissements d'enseignement privés

DOS : Département de l'organisation scolaire

DPE : Division des personnels enseignants

DRRH : Direction des relations et des ressources humaines

Mission hygiène et sécurité

Mission sociale et de santé

PAPP : Pôle académique de prospective et de performance

Service juridique

Chapitre 1

EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

CHAPITRE 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

Sources : CdG/BSA

I. EFFECTIFS

A. Effectifs globaux (privé et public)

L'académie compte 76 787 personnels. Les femmes représentent 70,9 % des effectifs. La part des personnels enseignants représente 82,4 %.

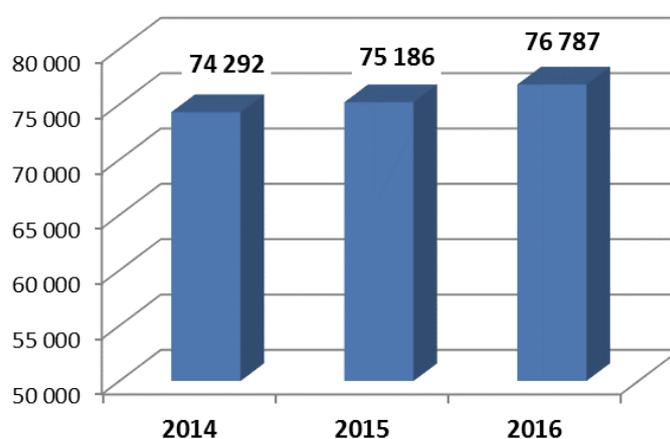
Les effectifs continuent à progresser, principalement sur les personnels enseignants et les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 31% en Seine-et-Marne, 39% en Seine-St-Denis et 30% dans le Val-de-Marne.

1. Académie

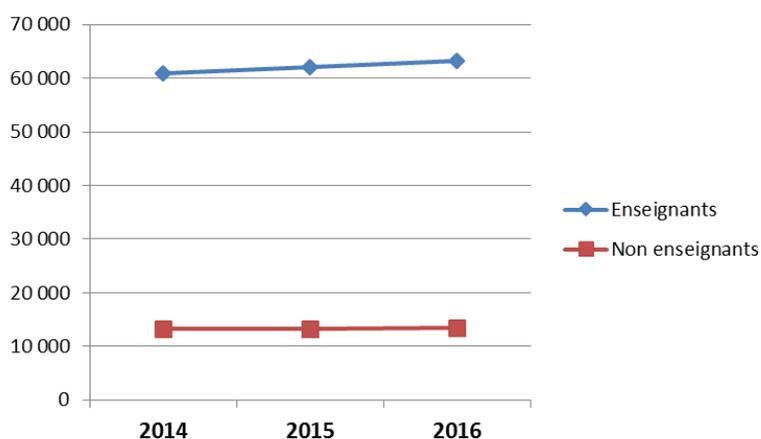
Chiffres-clés de l'académie pour 2016



Evolution académique des effectifs (public et privé)



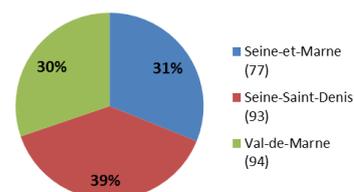
Evolution des effectifs enseignants/non enseignants de l'académie (public et privé)



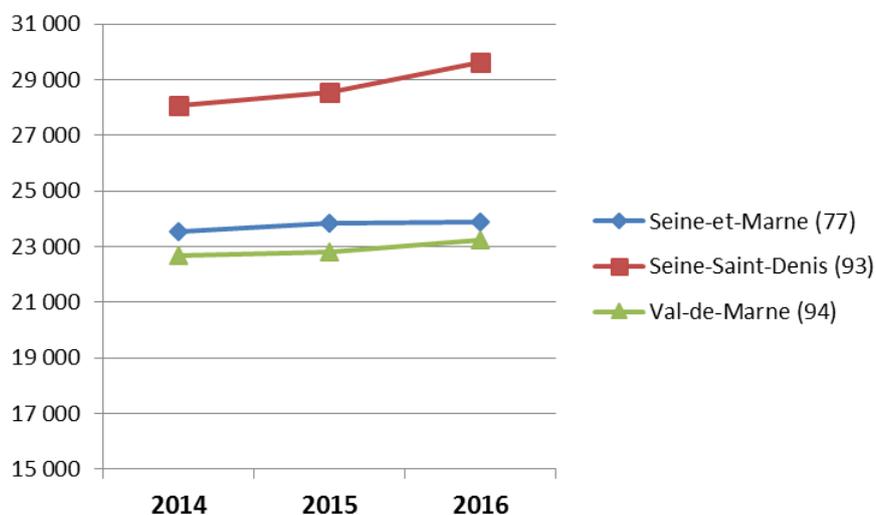
2. Départements

Répartition départementale des effectifs (public et privé)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	22 392	1 509	23 901
Seine-Saint-Denis (93)	27 793	1 849	29 642
Val-de-Marne (94)	21 403	1 841	23 244
ENSEMBLE	71 588	5 199	76 787



Evolution départementale des effectifs (public et privé)



3. Les agents titulaires et non titulaires

Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels non-titulaires représentent 16,5% de l'effectif total de l'académie. Cette part s'explique à la fois par le nombre important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le 2nd degré, public ou privé.

Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 14% dans le 1^{er} degré, et de 29% dans le 2nd degré.

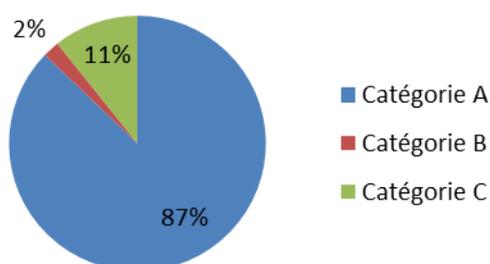
	Titulaires ⁽¹⁾	Non titulaires ⁽²⁾	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	27 390	635	2%
Enseignants 2nd degré PU	26 172	3 884	12,9%
Direction et inspection PU	1 284		0%
Education et orientation PU	1 171	211	15,3%
Surveillance et assistance éducative PU	0	5 828	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	3 703	1 496	28,8%
IATSS PU	4 417	596	11,9%
ENSEMBLE	64 137	12 650	16,5%

(1) Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

(2) Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

B. Effectifs par catégorie

Répartition des personnels par catégorie (public et privé)



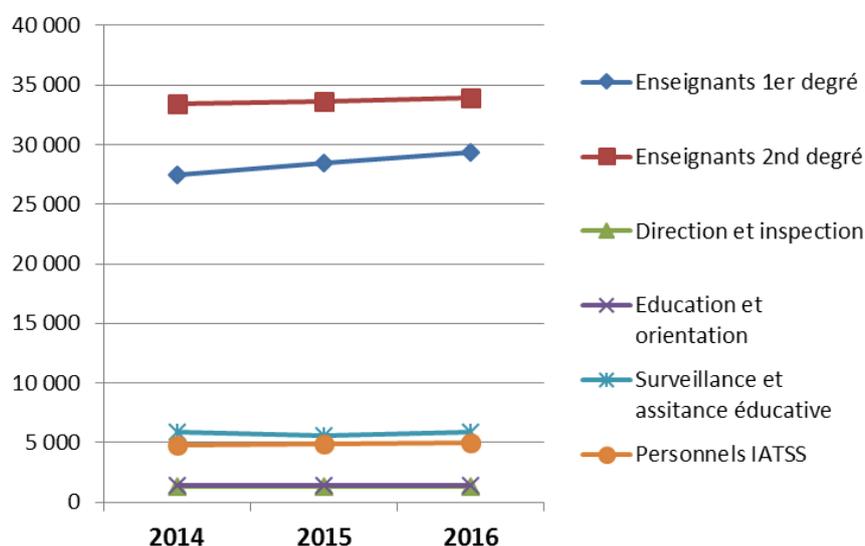
La part des catégories A enregistre une baisse d'environ un point cette année, mais elle reste largement majoritaire, compte tenu notamment de la part des personnels enseignants qui appartiennent à cette catégorie.

C. Effectifs par corps

Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	28 025	36,6%	83,6%
Enseignants 2nd degré PU	30 056	39,3%	57,3%
Direction et inspection PU	1 284	1,3%	55,3%
Education et orientation PU	1 382	1,8%	79,4%
Surveillance et assistance éducative PU	5 828	7,6%	64,3%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 199	6,8%	72,1%
IATSS	5 013	6,5%	84,2%
ENSEMBLE	76 787	100%	70,9%

Evolution des effectifs de l'académie par filière (public et privé)



La part des personnels enseignants est très largement majoritaire et continue à progresser (principalement dans le premier degré).

D. Effectifs détaillés par corps

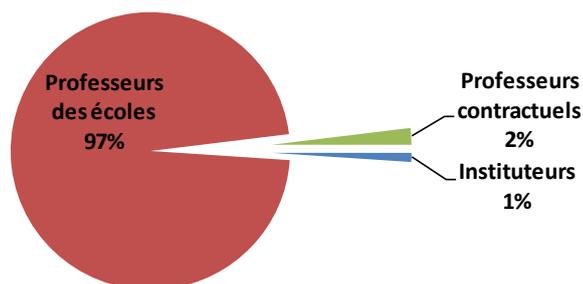
Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que **l'enseignement public pour l'année scolaire 2015/16**.

Sources : CdG

1. Les enseignants dans le premier degré

	77	93	94	Académie
Instituteurs	72	71	44	187
Professeurs des écoles	8 397	11 275	7 531	27 203
Professeurs contractuels	60	511	64	635
ENSEMBLE	8 529	11 857	7 639	28 025

Répartition des effectifs du 1^{er} degré par corps



La part des professeurs des écoles reste prépondérante, le nombre d'instituteurs diminuant d'année en année. L'académie continue à recruter des contractuels dans le 1^{er} degré.

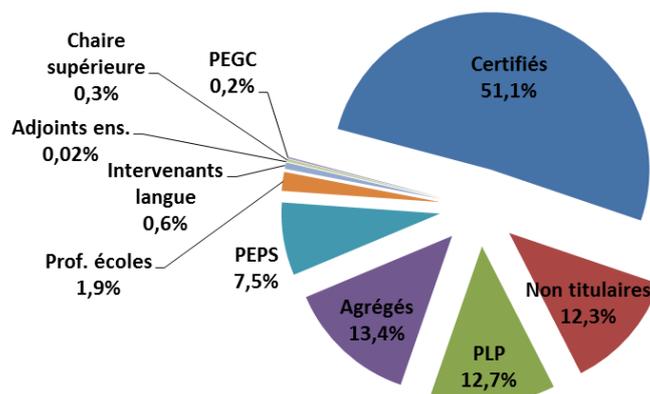
2. Les enseignants dans le second degré

	77	93	94	Académie
Professeurs certifiés	5 541	5 496	4 315	15 352
Professeurs non titulaires (1)	749	1 378	1 564	3 691
Professeurs de lycées professionnels	1 295	1 427	1 104	3 826
Professeurs agrégés	1 221	1 412	1 392	4 025
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	754	878	619	2 251
Professeurs des écoles et instituteurs	181	237	164	582
Intervenants langue (2)	59	79	55	193
Adjoints d'enseignement	0	1	4	5
Professeurs de chaire supérieure	18	22	36	76
Professeurs d'enseignement général des collèges	21	11	23	55
ENSEMBLE	9 839	10 941	9 276	30 056

(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

Répartition des effectifs du 2nd degré par corps



La répartition est à peu près identique à celle de l'année passée, hormis pour certains corps : la représentation des PLP a diminué de 0,3 points, celle des PEPS a diminué de 0,2 points, et celle des intervenants en langue de 0,1 point. La part des non-titulaires a augmenté de 0,5 points.

3. Les personnels de direction et d'inspection

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-IPR				79	79
	Inspecteurs d'académie adjoints	2	4	2		8
	IA-DSDEN	1	1	1		3
	IEN	32	38	28	37	135
	Total Inspection	35	43	31	116	225
DIRECTION	Personnel de direction	324	350	286	7	967
	Professeurs des écoles	32	35	22		89
	Autres professeurs (3)	3	0	0		3
	Total Direction	359	385	308	7	1 059
ENSEMBLE		394	428	339	123	1 284

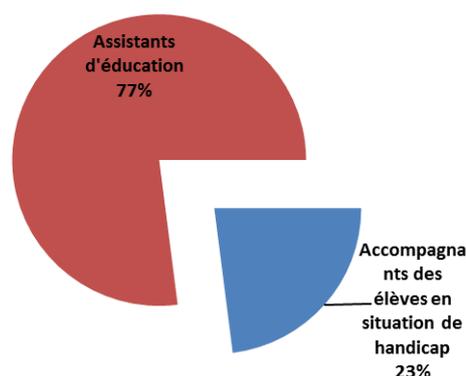
4. Les personnels d'éducation et d'orientation

	77	93	94	Académie
Conseillers principaux d'éducation	298	401	252	951
Personnel d'orientation	62	85	73	220
Professeurs contractuels	38	86	87	211
ENSEMBLE	398	572	412	1 382

5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	453	487	400	1 340
Assistants d'éducation	1 382	1 881	1 225	4 488
ENSEMBLE	1 835	2 368	1 625	5 828

Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



L'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative est en augmentation de près de 300 personnes par rapport à 2015. La part des assistants d'éducation diminue alors que celle des AESH passe de 17% à 23% d'une année sur l'autre, sur l'ensemble de cette catégorie de personnel.

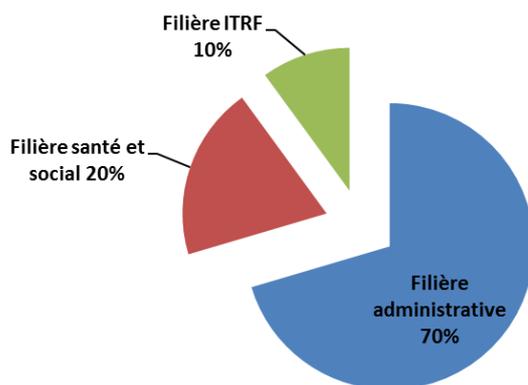
6. Les personnels IATSS

Sources : BSA, DAP

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Encadrement supérieur	4	9	3	12	28
	Attachés d'administration de l'Etat	146	163	120	70	499
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	283	278	236	185	982
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	496	482	377	161	1 516
	Contractuels	61	92	101	69	323
	Apprentis	4	19	135	23	
	Total filière administrative	994	1 043	972	520	3 529
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques	1	2		1	4
	Médecins de l'éducation nationale	12	19	15		46
	Médecins contractuels santé scolaire	3	10	4	9	26
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	10	17	10	2	39
	Infirmières ou infirmiers	169	250	137	3	559
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	8	5	8		21
	Assistants service social des administrations de l'état	72	140	65	2	279
	Assistants sociaux contractuelles	2	4	2	1	9
	Total filière santé et social	277	447	241	18	983
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche				8	8
	ingénieur d'études				30	30
	Assistants ingénieurs				9	9
	Techniciens de recherche et formation	12	8	10	36	66
	Adjointes techniques	105	118	91	38	352
	Contractuels laboratoire	9	10		17	36
	Total filière ITRF	126	136	101	138	501
	ENSEMBLE	1 397	1 626	1 314	676	5 013

Les données des 3 départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

Répartition des effectifs pour le personnel IATSS



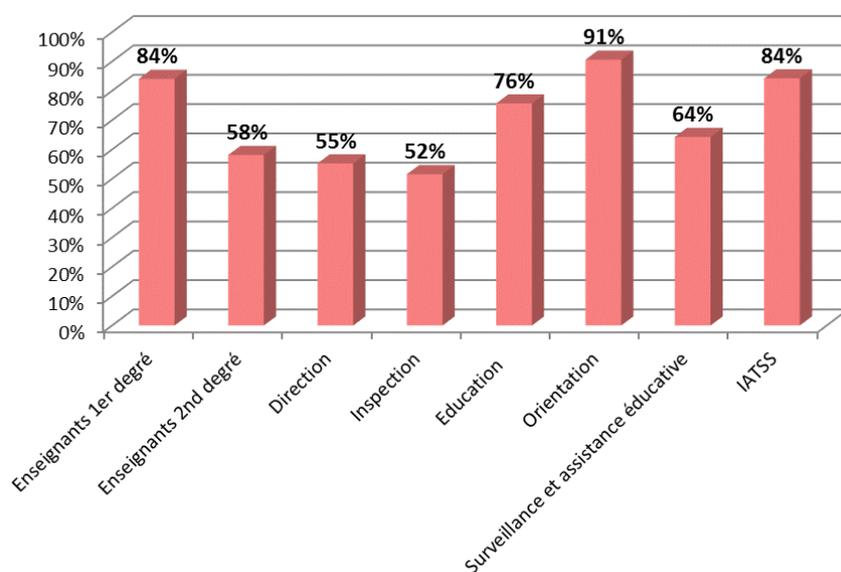
Les effectifs en filière ITRF diminuent d'un point par rapport à 2015, et ceux de la filière administrative augmentent d'un point.

II. PROFILS

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2016 (année scolaire 2015/16) et sur le personnel public et privé.

A. Répartition hommes – femmes

Part des femmes par corps (année scolaire 2015/2016)



Tous les corps comportent une majorité de femmes, hormis celui des inspecteurs qui tend vers l'équilibre.

B. Répartition géographique

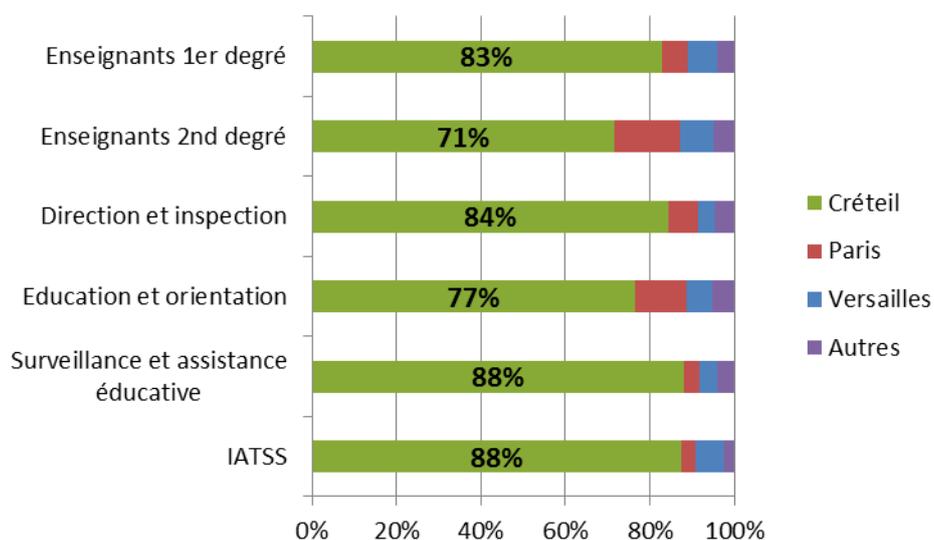
1. Lieu de résidence

Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 214	6 879	7 212	1 820	87	699	450	804	28 165	1 178
Enseignants 2nd degré	9 833	7 033	7 377	5 366	159	974	821	699	32 262	1 675
Direction et inspection	419	342	322	92	4	16	17	11	1 223	61
Education et orientation	380	362	316	166	3	30	30	23	1 310	72
Surveillance et assistance éducative	1 776	1 993	1 365	212	4	78	73	96	5 597	231
IATSS	1 720	1 256	1 412	165	12	138	73	106	4 882	131
ENSEMBLE	24 342	17 865	18 004	7 821	269	1 935	1 464	1 739	73 439	3 348
	60 211			7 821	5 407				76 787	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 78% résident sur l'académie de Créteil, 10% sur celle de Paris, 7% sur celle de Versailles, et 4% dans d'autres académies. Ces proportions sont assez stables d'une année sur l'autre.

Lieu de résidence des personnels



2. Lieu d'exercice

Lieu d'exercice des personnels par statut

	77	93	94
Enseignants 1 ^{er} degré	8 883	12 320	8 140
Enseignants 2 nd degré	10 994	12 328	10 615
Direction et inspection	394	428	462
Education et orientation	398	572	412
Surveillance et assistance éducative	1 835	2 368	1 625
IATSS	1 397	1 626	1 990
ENSEMBLE	23 901	29 642	23 244

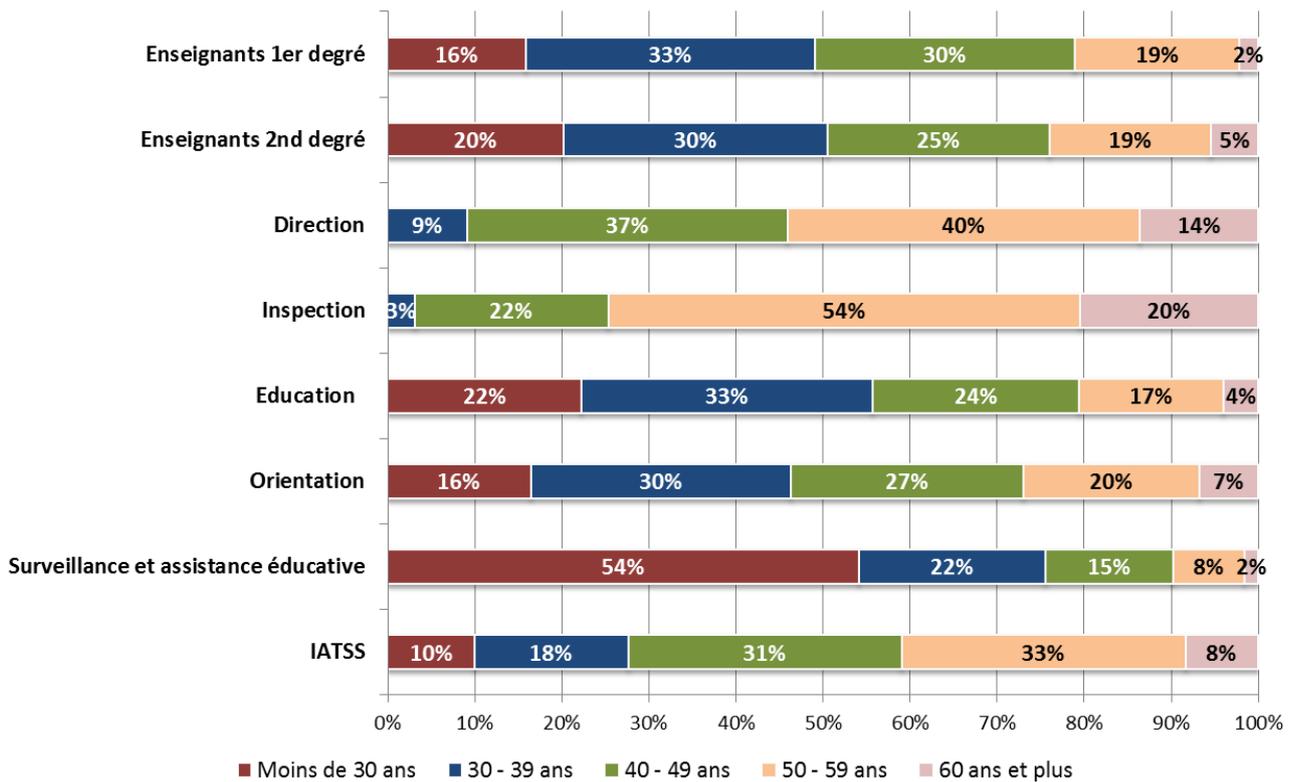
C. Âge des personnels

Répartition des personnels par tranche d'âge

La tranche d'âge des 30-39 ans reste la plus représentée, malgré une nouvelle baisse d'un point cette année.

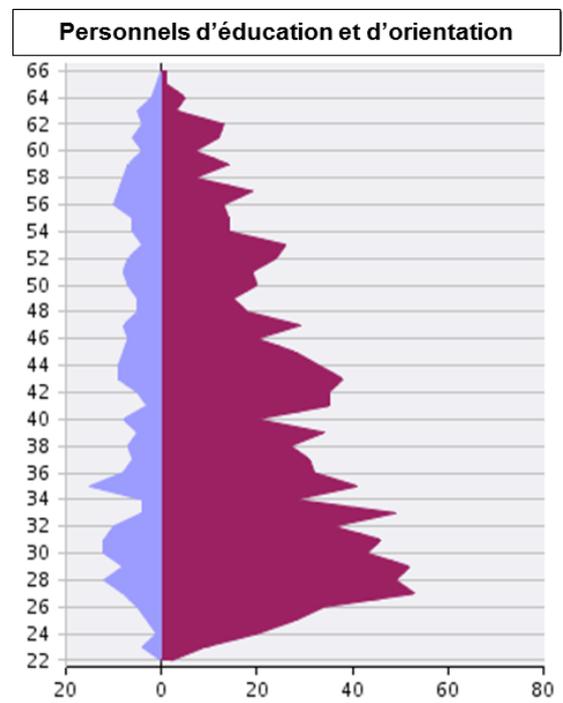
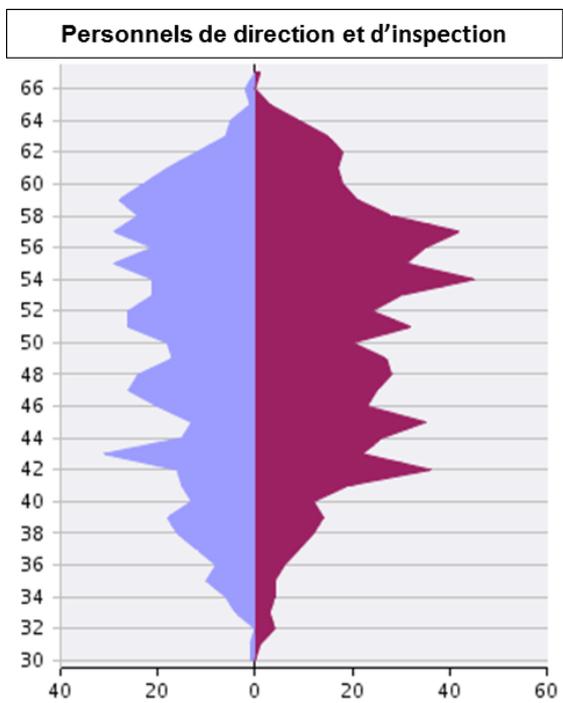
Les moins de 40 ans représentent la moitié de l'effectif global.

	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1 ^{er} degré	16%	33%	30%	19%	2%
Enseignants 2 nd degré	20%	30%	25%	19%	5%
Direction	0%	9%	37%	40%	14%
Inspection	0%	3%	22%	54%	20%
Education	22%	33%	24%	17%	4%
Orientation	16%	30%	27%	20%	7%
Surveillance et assistance éducative	54%	22%	15%	8%	2%
IATSS	10%	18%	31%	33%	8%
ENSEMBLE	20%	30%	27%	19%	4%

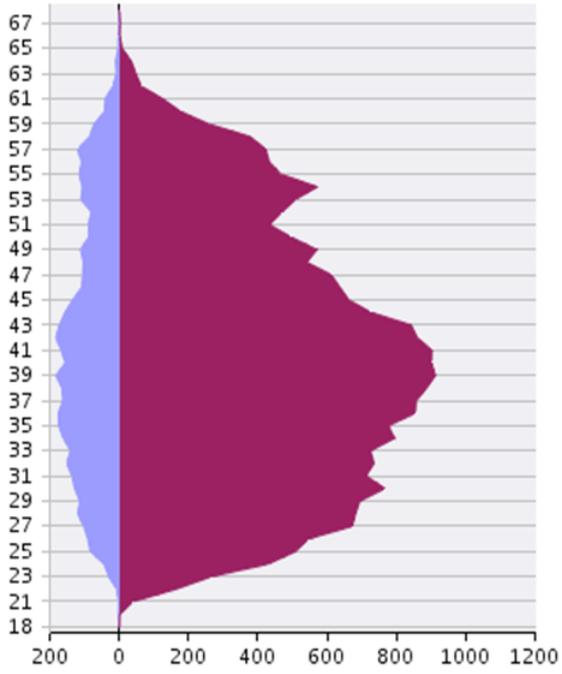


Pyramides des âges

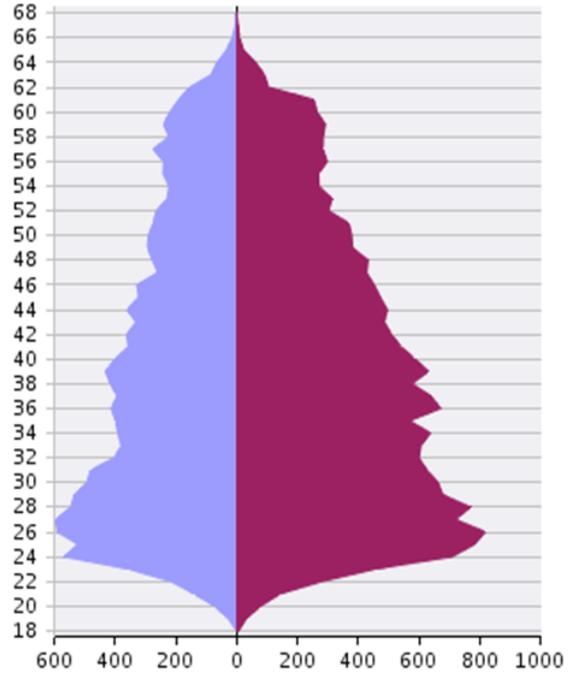
Hommes Femmes



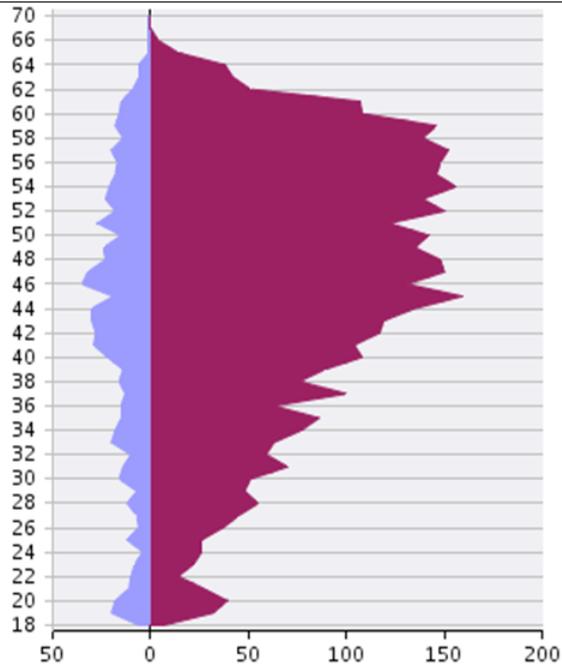
Personnels du premier degré



Personnels du second degré



Personnels IATSS



III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU)

A. Répartition par genre des agents non titulaires

	Titulaires	Non titulaires		% total non titulaires 2016	Rappel % non titulaires 2015
		Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	27 390	144	491	2,3%	2,0%
Enseignants 2nd degré PU	26 172	2 020	1 864	12,9%	12,4%
IATSS PU	4 417	138	458	11,9%	10,3%

La part des agents non titulaires augmente sur l'ensemble de 0,6 points par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi 8,1% en 2016. La plus forte hausse concerne le personnel IATSS avec + 1,6%, l'augmentation chez les enseignants du 2nd degré est de +0,5%, et elle est de + 0,3% pour les enseignants du 1^{er} degré.

	2016			Rappel 2015		
	Non titulaires	Répartition des non titulaires		Non titulaires	Répartition des non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	635	23%	77%	554	21%	79%
Enseignants 2nd degré PU	3 884	52%	48%	3 704	52%	48%
IATSS PU	596	23%	77%	501	23%	77%

B. Part des CDI parmi les agents non titulaires

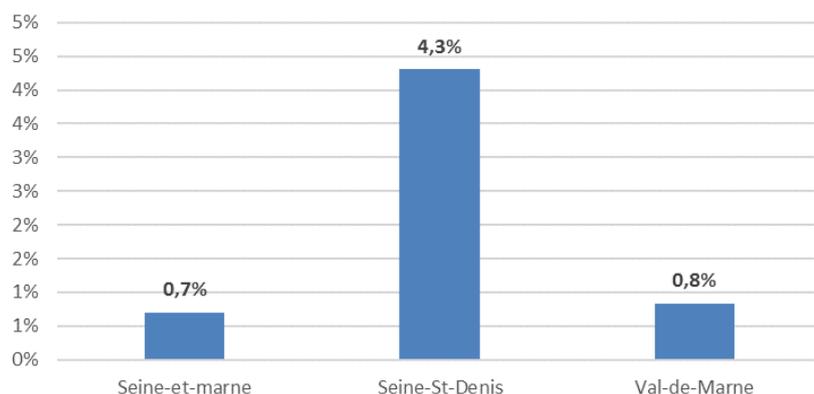
	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	3 884	923	59%	41%
IATSS PU	596	41	32%	73%

C. Répartition départementale des agents non titulaires

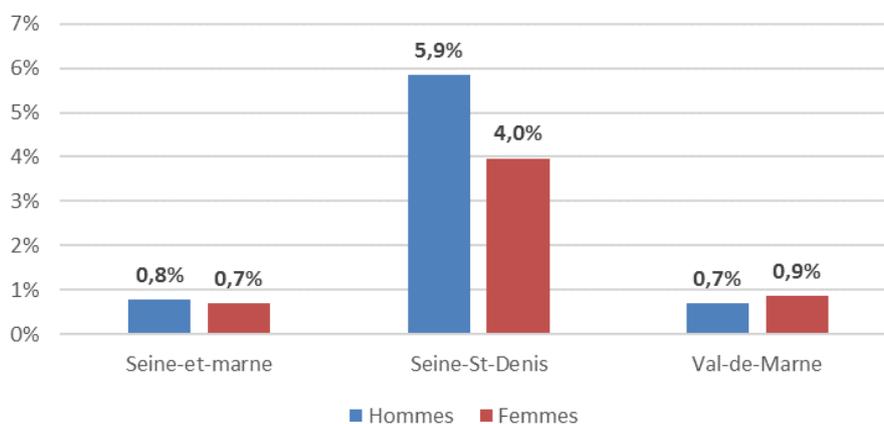
1. Dans le 1^{er} degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	60	8469	8529
F	50	7201	7251
H	10	1268	1278
SEINE ST DENIS	511	11346	11857
F	385	9319	9704
H	126	2027	2153
VAL DE MARNE	64	7575	7639
F	56	6415	6471
H	8	1160	1168
Total général	635	27390	28025

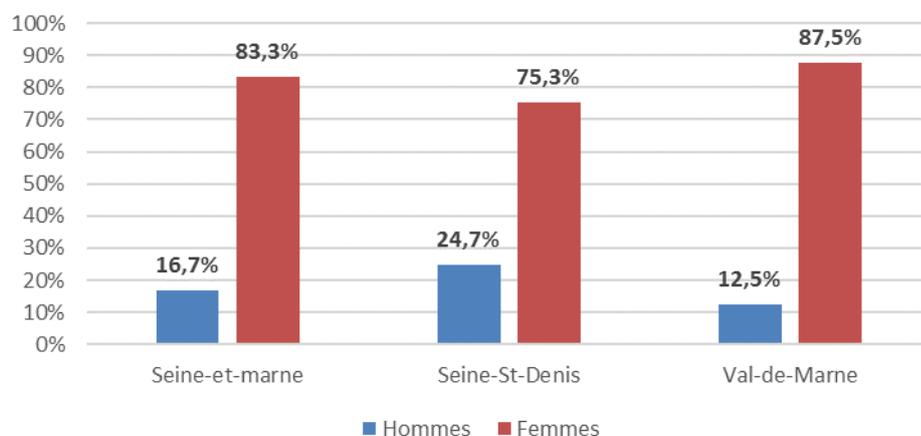
Poids total des non titulaires par département 1er degré public



Poids des non titulaires par sexe et par département 1er degré public



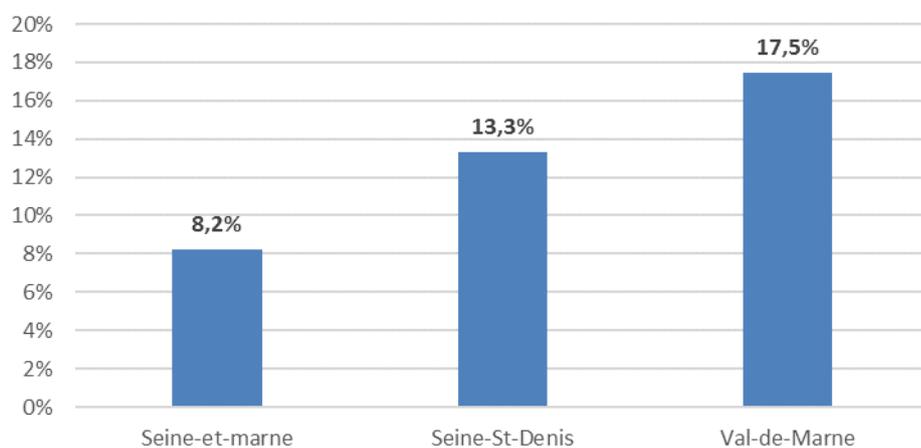
Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public



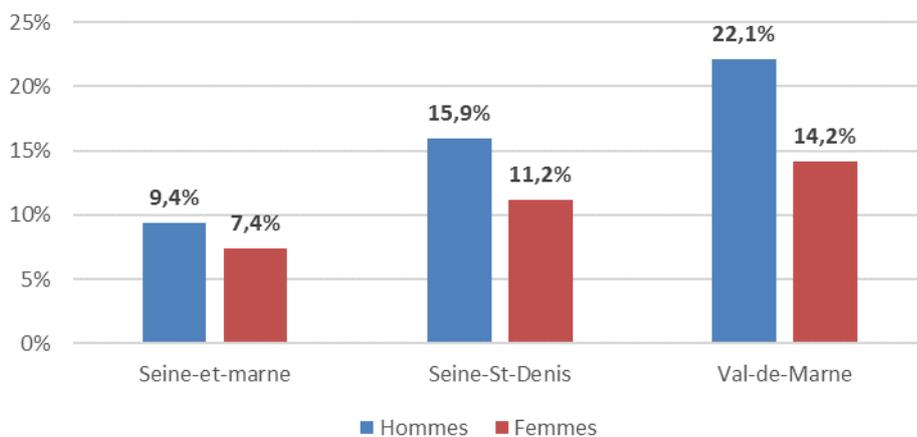
2. Dans le 2nd degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	808	9031	9839
F	431	5384	5815
H	377	3647	4024
SEINE ST DENIS	1457	9485	10942
F	667	5315	5982
H	790	4170	4960
VAL DE MARNE	1619	7656	9275
F	766	4647	5413
H	853	3009	3862
Total général	3884	26172	30056

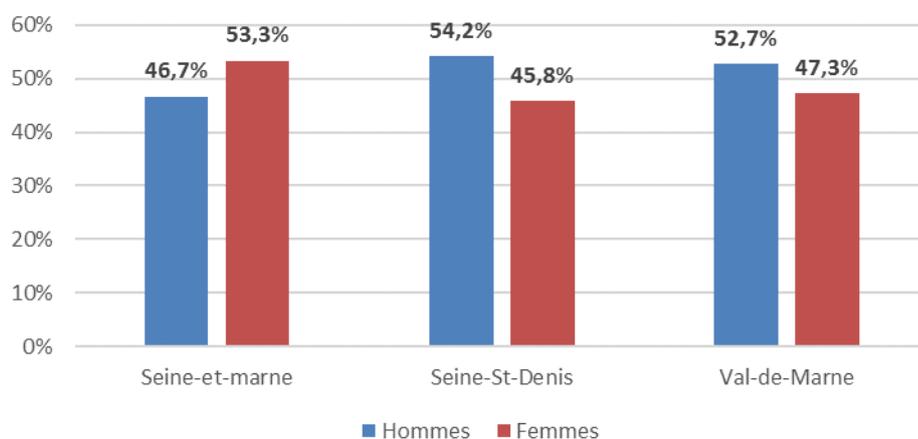
Poids total des non titulaires par département
2nd degré public



Poids des non titulaires par sexe et par département
2nd degré public



Répartition sexuée des non titulaires par département 2nd degré public



Détail par discipline dans le 2nd degré public

Remarque : Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non-titulaires parmi eux.

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
C0075	enseignant 1er degré réseau réussite		10	10	0%
C0210	lettres histoire géographie		5	5	0%
C0212	français latin		1	1	0%
C0217	lettres éducation musicale	1	4	5	20%
C0218	lettres arts plastiques		3	3	0%
C0219	lettres éducation physique et sportive		1	1	0%
C0221	lettres allemand	1	2	3	33%
C0222	lettres anglais		7	7	0%
C0226	lettres espagnol		2	2	0%
C0229	lettres italien		1	1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques		18	18	0%
C1317	mathématiques et éducation musicale		1	1	0%
C1319	mathématiques et éducation physique		1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique	3	9	12	25%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie		5	5	0%
C1619	sciences naturelles et éducation physique		2	2	0%
	Sous total Enseignement type C	5	72	77	6%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
G0135	option e	3		3	100%
G0137	option f	4	278	282	1%
G0139	option a		5	5	0%
G0141	option b		3	3	0%
G0143	option c		2	2	0%
G0145	option d		122	122	0%
	Sous total Enseignement type G et J	7	410	417	2%
Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L0080	documentation	98	601	699	14%
L0100	philosophie	19	290	309	6%
L0201	lettres classiques	60	490	550	11%
L0202	lettres modernes	276	2881	3157	9%
L0421	allemand	75	388	463	16%
L0422	anglais	394	2137	2531	16%
L0423	arabe		17	17	0%
L0424	chinois	17	18	35	49%
L0426	espagnol	149	1095	1244	12%
L0429	italien	6	88	94	6%
L0430	japonais	2		2	100%
L0433	portugais	5	15	20	25%
L0434	russe	1	10	11	9%
L0449	créole	1		1	100%
L1000	histoire-géographie	156	2231	2387	7%
L1100	sciences économiques et sociales	26	298	324	8%
L1300	mathématiques	521	2492	3013	17%
L1400	technologie	189	629	818	23%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option architecture et construction	9	56	65	14%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option énergie	6	118	124	5%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option informatique et numérique	23	82	105	22%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	31	219	250	12%
L1500	sciences physiques et chimiques	55	1396	1451	4%
L1510	physique et électricité appliquée	5	79	84	6%
L1512	procédés physico-chimiques		3	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	63	1265	1328	5%
L1700	éducation musicale	65	447	512	13%
L1800	arts plastiques	60	490	550	11%
L1900	éducation physique et sportive	8	2497	2505	0%
L2001	assistant ingénieur	8	13	21	38%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment		25	25	0%
L2071	sciences et techniques de laboratoire		3	3	0%
L2073	techniques biologiques et médicales		2	2	0%
L2080	gestion et informatique		4	4	0%
L2085	hôtellerie et tourisme		1	1	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs		1	1	0%
L3030	cartographie	37	3	40	93%
L3100	génie thermique		4	4	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)		31	31	0%
L4230	traitement thermique et électroplastie	1		1	100%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes		4	4	0%
L5112	audiovisuel	6	3	9	67%
L5200	électrotechnique		1	1	0%
L5500	informatique et télématique		12	12	0%
L6100	industries graphiques (imprimerie et livre)		5	5	0%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	7	64	71	10%
L6510	architecture intérieure et cadre bâti	1	5	6	17%
L6515	esthétique industrielle - design		2	2	0%
L6520	design de communication		5	5	0%
L6640	arts textiles		2	2	0%
L7100	biochimie - génie biologique	8	102	110	7%
L7110	imagerie médicale	2	1	3	67%
L7140	horticulture	3	1	4	75%
L7200	biotechnologies sante-environnement	2	10	12	17%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	9	113	122	7%
L7410	esth.comestique	2		2	100%
L8010	économie et gestion		41	41	0%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	32	215	247	13%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	66	229	295	22%
L8013	Economie et gestion option marketing	36	149	185	19%
L8014	communication des entreprises (en TS)	2	6	8	25%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	3	52	55	5%
L8016	assurance (en TS)		3	3	0%
L8017	négociation et relation client (en TS)	1	20	21	5%
L8018	commerce international (en TS)		22	22	0%
L8019	transports (en TS)	1	3	4	25%
L8020	audiovisuel (en TS)		2	2	0%
L8021	technico-commercial (en TS)	3	7	10	30%
L8023	économie gestion des professions immobilières (en TS)		4	4	0%
L8025	économie gestion - hôtellerie restauration (en TS)		2	2	0%
L8026	banque (en TS)	1	6	7	14%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	11	39	50	22%
L8033	gestion des activités touristiques	1	2	3	33%
L8040	bureautique	2	13	15	13%
L8044	notariat		1	1	0%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingénierie culinaire	2	7	9	22%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration	2	17	19	11%
	Sous total Enseignement type L	2569	21589	24158	11%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P0210	lettres histoire géographie	84	610	694	12%
P0222	lettre anglais	69	305	374	18%
P0223	lettres arabe		1	1	0%
P0226	lettres espagnol	10	16	26	38%
P1315	mathématiques - sciences physiques	79	464	543	15%
P1400	technologie	1	5	6	17%
P2001	aide au chef de travaux	5	43	48	10%
P2040	chef de travaux de STI		55	55	0%
P2070	chef de travaux tertiaires	1	34	35	3%
P2072	chef de travaux équipement services collectivités		4	4	0%
P2085	chef de travaux hôtellerie et tourisme		5	5	0%
P2100	génie industriel bois	30	36	66	45%
P2111	charpente navale	1		1	100%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	22	61	83	27%
P2220	entretien des articles textiles	8	6	14	57%
P2235	tapisserie couture décor		2	2	0%
P2241	maroquinerie	2	3	5	40%
P2310	céramique industrielle	3	3	6	50%
P2322	techni-verriers	1	2	3	33%
P2400	génie industriel des structures métalliques	17	35	52	33%
P2450	construction et réparation en carrosserie	2	31	33	6%
P2600	génie chimique	2		2	100%
P3010	génie civil construction et économie	8	24	32	25%
P3013	dessin calcul topographique	2	1	3	67%
P3020	génie civil construction et réalisation	22	22	44	50%
P3025	carrelage mosaïque		3	3	0%
P3027	peinture vitrerie	6	10	16	38%
P3028	peinture - revêtements	11	18	29	38%
P3100	génie thermique	43	54	97	44%
P4100	génie mécanique construction	20	76	96	21%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	4	3	7	57%
P4200	génie mécanique productique	3	34	37	8%
P4210	microtechnique		4	4	0%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules	16	68	84	19%
P4512	mécanique agricole	7	3	10	70%
P4513	cycles et motocycles	3	7	10	30%
P4540	maintenance des aéronefs	6	2	8	75%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	4	50	54	7%
P5100	génie électrique : électronique	18	49	67	27%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)		2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique	5	8	13	38%
P5150	mathématiques sciences option électronique		1	1	0%
P5200	génie électrique option électrotechnique	33	205	238	14%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)		2	2	0%
P6100	industries graphiques		1	1	0%
P6111	composition de la forme imprimante	2	2	4	50%
P6115	laboratoire des industries graphiques	4	4	8	50%
P6150	impression (livre et image)	4	6	10	40%
P6310	conducteurs routiers	9	6	15	60%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics	3	6	9	33%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	55	119	174	32%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	4	27	31	13%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels, SEGPA) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P6610	arts graphiques	1	6	7	14%
P6611	peintre en lettres	4	1	5	80%
P6621	ébénisterie d'art	7	6	13	54%
P6641	tapisserie garniture décor		2	2	0%
P6643	costumier de théâtre	3	2	5	60%
P6660	arts du décor architectural		5	5	0%
P6680	arts de la photographie	1		1	100%
P6971	fleuriste	1	1	2	50%
P6980	cinéma et photographie	5	1	6	83%
P7140	horticulture	10	20	30	33%
P7200	biotechnologies sante-environnement	117	252	369	32%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	78	181	259	30%
P7330	puériculture	1		1	100%
P7410	esth.comestique	11	15	26	42%
P7420	coiffure	2	13	15	13%
P8011	Economie et gestion option communication et organisation	44	213	257	17%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion	35	219	254	14%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	104	351	455	23%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	10	15	25	40%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	9	40	49	18%
P8512	pâtisserie	2	6	8	25%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	5	43	48	10%
	Sous total Enseignement type P	1079	3930	5009	22%
	Autres divers (Education, CFC, réadaptation...)	224	171	395	57%
	Total général	3884	26172	30056	12,9%

Chapitre 2

DEROULEMENT DE CARRIERE

CHAPITRE 2. DEROULEMENT DE CARRIERE

I. RECRUTEMENT

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Sur les 3 511 personnes recrutées par voie de concours en 2016, 82,9% l'ont été par le biais du concours externe.

- 53,4% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 38,1% celui 2nd degré
- 8,5% pour les personnels IATSS.

Session 2016

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 573	165	14 144	1 711
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	335	(1)	1 001
IATSS	1 584	99	5 255	200
ENSEMBLE	3 157	599	19 399	2 912

(1) Données nationales

B. Concours d'enseignement du premier degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Evolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2014 à 2016

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE		3EME CONCOURS DE PE		2ND CONCOURS INTERNE DE PE	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
2014	3 892	980	426	40	226	30
2015	15 777	1 719	586	95	270	50
2016	14 144	1 711	1 140	110	433	55

C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE

Source : DPE

Concours 2015/2016

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous disposons pour l'académie de Créteil du nombre d'admis :

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	189	4
Concours externe	973*	28
3ème concours	13	0
Concours et examens professionnels réservés	120	9
TOTAL Admin concours	322	41

* dont 50 enseignants admis au concours exceptionnel de 2014

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DAP

CONCOURS	2014			2015		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recrutement sans concours	52	3 131	72	16	3 027	25
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	25	99	3	10	78	1
Recr. Sauvadet SAENES	14	79	7	2	62	2
ADJAENES Ext	-	-	-	31	1 932	40
ADJAENES Int	-	-	-	21	522	29
SAENES Ext	25	953	25	29	966	25
SAENES Int	27	720	27	30	673	35
SAENES CS	26	231	26	28	183	28
SAENES CE	11	67	11	12	48	12
Infirmier	14	139	14	25	157	30
ASS EXTERNE	3	99	3	13	155	23
ASS INTERNE	7	16	1	10	22	5
Labo ATPL EXTERNE	-	-	-	5		5
ENSEMBLE	204	5 534	189	232	7 825	260

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2016		
	Nbre postes	Nbre candidats *	Lauréats
Recrutement sans concours	-	-	-
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	16	354	6
Recr. Sauvadet SAENES	1	69	1
ADJAENES Ext	54	2 975	72
ADJAENES Int	46	626	49
SAENES Ext	31	1 724	34
SAENES Int	46	928	50
SAENES CS	28	169	28
SAENES CE	12	86	12
Infirmier	20	149	27
ASS EXTERNE	6	152	14
ASS INTERNE	1	30	0
Labo ATPL EXTERNE	14		13
ENSEMBLE	275	7 262	306

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

II. MOBILITE

A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

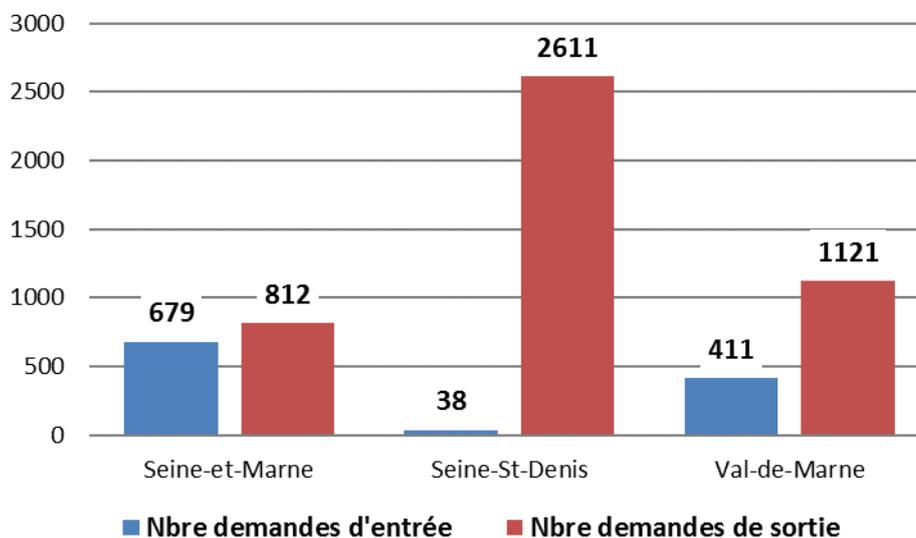
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2016

4 544 demandes de sorties des départements
(soit 16,2% du personnel enseignant du premier degré)

16% de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2016 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.

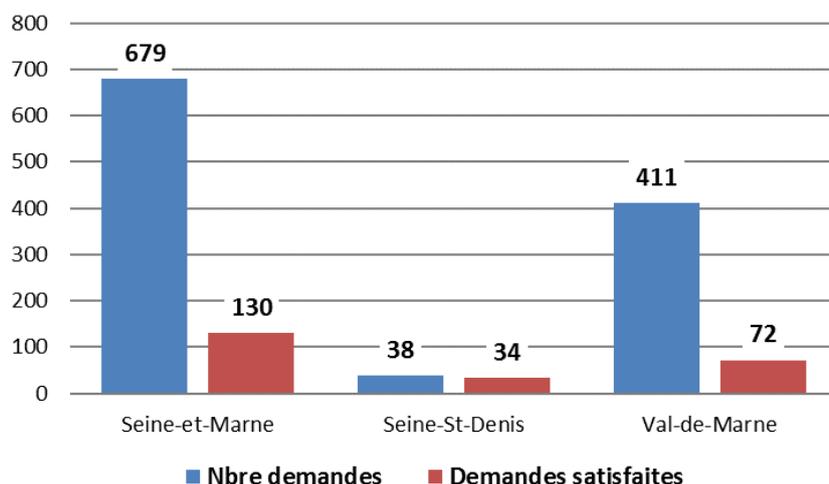


1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie

1 128 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2015/16.

Comme les années précédentes, c'est le département de la Seine-et-Marne qui est le plus demandé, puis celui du Val-de-Marne. Légère baisse des demandes pour intégrer le Val-de-Marne en 2016.

Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour intégrer la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont respectivement de 19% et 18%. Ce taux atteint 89% pour la Seine-St-Denis.



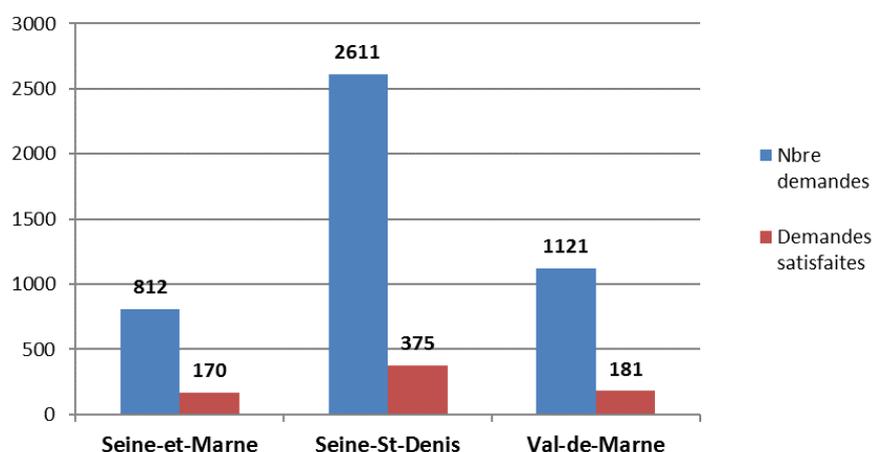
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2014	779	61	840	103	16	119
2015	571	31	602	111	10	121
2016	591	88	679	120	10	130

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2014	18	10	28	17	4	21
2015	31	1	32	29	1	30
2016	33	5	38	29	5	34

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2014	388	19	407	66	6	72
2015	370	56	426	71	4	75
2016	381	30	411	68	4	72

2. Demandes pour quitter les départements de l'académie

En 2016, le département du 93 reste le plus concerné par les demandes de sortie, puis celui du 94. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 21% pour la Seine-et-Marne, 16% pour le Val-de-Marne et de 14% pour la Seine-St-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2014	666	147	813	118	17	135
2015	700	130	830	122	28	150
2016	712	100	812	142	28	170

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2014	2640	661	3301	247	115	362
2015	2128	555	2683	238	61	299
2016	2212	399	2611	328	47	375

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2014	954	243	1197	132	18	150
2015	972	223	1195	141	16	157
2016	918	203	1121	159	22	181

B. Mobilités inter-académiques

1. Personnels du second degré du public

Source : DPE

Mouvement inter-académique en 2016

4 020 demandes de sorties de l'académie
(soit 13,4% des personnels du second degré)

42% de demandes satisfaites

Pour l'année 2016, 4 020 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement inter-académique, soit 13,4% de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

Après la légère hausse des demandes de mutation pour quitter l'académie en 2015, cela semble se stabiliser sur 2016 avec une vingtaine de demandes en moins. Parallèlement, après trois années consécutives d'augmentation du nombre d'entrées de personnels titulaires et stagiaires, l'année 2016 enregistre une baisse avec près de 500 entrées.

Demands de mutation des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Demands pour quitter l'académie			Demands satisfaites			Taux de satisfaction		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Enseignants 2nd degré	3 709	3 802	3 815	1 292	1 964	1 618	35%	52%	42%
Education et orientation	231	237	205	65	100	70	28%	42%	34%
TOTAL	3 940	4 039	4 020	1 357	2 064	1 688	34%	51%	42%

Intégration des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Entrées dans l'académie		
	2014	2015	2016
Enseignants 2nd degré	2 460	3 349	2 903
Education et orientation	117	165	113
TOTAL	2 577	3 514	3 016

2. Personnels de direction

Source : BPID

Mobilité des personnels de direction

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2014			2015			2016		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	141	185	326	154	186	340	176	196	372
CRETEIL / CRETEIL	54	64	118	46	62	108	56	48	104
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	17	28	45	15	28	43	30	30	60
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	14	4	18	10	7	17	9	10	19

Les données concernant la mobilité intra-académique ont été rectifiées pour l'année 2015 : 108 candidats cristoliens (et non pas 163, qui était le nombre de participants) ont obtenu une mutation au sein de l'académie, selon la répartition suivante : 46 hommes et 62 femmes.

Pour les autres années, il s'agit bien des résultats du mouvement après CAPN.

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

IA-IPR	2014			2015			2016		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	10	5	15	5	8	13	7	7	14
SORTANTS	3	1	4	1	2	3	4	2	6
ENTRANTS	3	0	3	0	0	0	0	0	0
IEN 2nd degré	2014			2015			2016		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	2	5	7	8	3	11	4	5	9
SORTANTS	1	3	4	3	0	3	1	2	3
ENTRANTS	1	1	2	0	3	3	0	2	2
IEN 1er degré	2014			2015			2016		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	10	14	8	6	14	8	15	23
SORTANTS	1	6	7	1	3	4	2	3	5
ENTRANTS	2	0	2	1	2	3	0	4	4

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Mouvement de la filière administrative

Synthèse

Origine	2014		2015		2016	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	10	10	22	7	14	7
Versailles	6	9	4	7	2	7
Autres académies	16	55	38	62	9	41
TOTAL	32	74	64	76	25	55

Détail par corps

Origine	2014		2015		2016		
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	
ADJENES	Paris	3	6	17	1	13	2
	Versailles	2	1	0	3	1	1
	Autres académies	2	20	7	25	3	21
	Total ADJENES	7	27	24	29	17	24
SAENES	Paris	5	3	4	4	1	5
	Versailles	1	2	2	2	0	5
	Autres académies	5	18	3	20	2	13
	Total SAENES	11	23	9	26	3	23
AAE	Paris	2	1	1	2	0	0
	Versailles	3	6	2	2	1	1
	Autres académies	9	17	28	17	30	7
	Total AAE	14	24	31	21	31	8
TOTAL filière administrative	32	74	64	76	51	55	

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

Mouvement de la filière ITRF

Synthèse

Origine	2014		2015		2016	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	9	2	4	1	3	3
Versailles	2	3	2	0	1	1
Autres académies	5	2	1	3	0	7
TOTAL	16	7	7	4	4	11

Détail par corps

	Origine	2013		2014		2015	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris	2					
	Versailles						
	Autres académies	2					1
	Total ITRF A	4	0	0	0	0	1
ITRF B	Paris	1					
	Versailles	1		1			
	Autres académies	2		1	1		
	Total ITRF B	4	0	2	1	0	0
ATRF	Paris	6	2	4	1	3	3
	Versailles	1	3	1		1	1
	Autres académies	1	2		2	0	6
	Total ATRF	8	7	5	3	4	10
Total filière ITRF		16	7	7	4	4	11

Mouvement de la filière médico-sociale

Synthèse

Origine	2014		2015		2016	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	1	4	0	4		5
Versailles	0	4		4	1	4
Autres académies	2	12	6	13	1	14
TOTAL	3	20	6	21	2	23

Détail par corps

	Origine	2014		2015		2016	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris		1				
	Versailles						
	Autres académies				1		1
	Total MED	0	1	0	1	0	1
INFENES	Paris		2		2	1	2
	Versailles		1		4		3
	Autres académies	2	7	1	6	1	12
	Total INFENES	2	10	1	12	2	17
ASSAE	Paris	1	1		2	1	3
	Versailles		3	2		1	1
	Autres académies		5	5	6	0	1
	Total ASSAE	1	9	7	8	2	5
Total filière médico-sociale		3	20	8	21	4	23

C. Mobilités intra-académiques

Source : DPE

1. Personnels du second degré

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

Evolution du nombre de participants au mouvement intra-académique

	2014	2015	2016
Nombre de demandes	4 919	6 186	5 465
Nombre de mutations	3 862	5 097	4 714
Taux satisfaction	79%	82,4%	86,3%

Le nombre de participants au mouvement intra-académique est en baisse, ainsi que le nombre total de mutations. Le taux de satisfaction continue sa progression.

Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement

Département d'affectation	2014			2015			2016		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 105	829	75,0%	1 229	956	77,8%	1 200	856	71,3%
93	1 301	1 070	82,2%	1 477	1 280	86,7%	1 381	1 178	85,3%
94	1 759	1 509	85,8%	2 134	1 882	88,2%	1 002	800	79,8%
Autres *	754	454	60,2%	1 346	979	72,7%	1 882	1 880	99,9%
TOTAL	4 919	3 862	78,5%	6 186	5 097	82,4%	5 465	4 714	86,3%

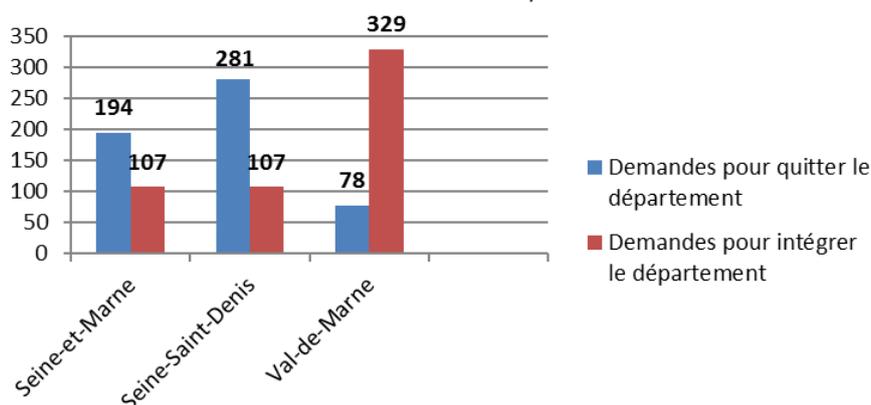
* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

Flux interdépartementaux

Sur les 544 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, plus de la moitié concernent la Seine-St-Denis. Pour la première fois depuis 3 ans, les demandes pour quitter la Seine-et-Marne augmentent (+ 2,5 points). Celles pour quitter le Val-de-Marne continuent de diminuer.

Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, un peu plus de 60% sont en faveur du Val-de-Marne, avec un taux de demandes satisfaites légèrement en baisse cette année (43,2%). Les demandes pour intégrer la Seine-et-Marne et la Seine-St-Denis (19,7% de l'ensemble des demandes pour chacun des deux départements) ont un taux de satisfaction plus élevé avec respectivement 75,7% et 65,3%.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation-
 Année scolaire 2015/16



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
442	518	544	219	296	293	49,5%	57,1%	53,9%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
147	172	194	55	81	104	37,4%	47,1%	53,6%
33,3%	33,2%	35,7%	25,1%	27,4%	35,5%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
201	249	281	112	153	150	55,7%	61,4%	53,4%
45,5%	48,1%	51,7%	51,1%	51,7%	51,2%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
94	97	78	52	62	44	55,3%	63,9%	56,4%
21,3%	18,7%	14,3%	23,7%	20,9%	15,0%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
442	518	544	219	296	293	49,5%	57,1%	53,9%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
108	127	107	71	92	81	65,7%	72,4%	75,7%
24,4%	24,5%	19,7%	32,4%	31,1%	27,6%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
94	103	107	49	75	70	52,1%	72,8%	65,4%
21,3%	19,9%	19,7%	22,4%	25,3%	23,9%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
240	288	329	99	129	142	41,3%	44,8%	43,2%
54,3%	55,6%	60,5%	45,2%	43,6%	48,5%			

2. Personnels de direction

Source : BPID

Alors que les demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement sont relativement stables, celles des chefs d'établissement sont en augmentation, que ce soit en lycée ou en collège. Le taux de satisfaction global reste stable pour ces deux catégories de personnel.

Evolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
77	8	7	16	28	38	38	36	45	54
93	16	18	25	45	33	42	61	51	67
94	10	11	14	29	30	30	39	41	44
Académie	34	36	55	102	101	110	136	137	165

Evolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
77	29	25	29	28	38	31	57	63	60
93	27	32	37	45	46	49	72	78	86
94	27	21	18	34	38	43	61	59	61
Académie	83	78	84	107	122	123	190	200	207

Evolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints

Département	2014			2015			2016		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	93	39	42%	109	55	50%	114	49	43%
93	133	40	30%	131	51	39%	153	74	48%
94	100	39	39%	100	45	45%	105	41	39%
Académie	326	118	36%	340	151	44%	372	164	44%

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

IEN 1er degré	2014			2015			2016		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	7	8	15	8	7	15	8	15	23

2014										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1			2						3
Femmes	2			1						3

2015										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1			1		1				3
Femmes	2									2

2016										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1	1					2
Femmes	2						1			3

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Le nombre de participants et de mutés est en constante diminution depuis trois ans.

Filières	2014		2015		2016	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	509	241	451	207	403	171
ATRF	33	23	28	14	30	21
Médico-sociale	115	55	122	50	132	47
Académie	657	319	601	271	565	239

III. LES PROMOTIONS

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

En Seine-et-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2013/2014	7	11	18	7	11	18	100%	100%
2014/2015	5	20	25	3	18	21	60%	90%
2015/2016	2	15	17	2	14	16	100%	93%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% promus
	PROMOUVABLES			PROMUS			
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
2013/2014	Données sexuées non disponibles		4985	35	120	155	3%
2014/2015	Données sexuées non disponibles		5246	48	153	201	4%
2015/2016	Données sexuées non disponibles		5431	51	180	231	4%

En Seine-St-Denis

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2013/2014	10	13	23	4	11	15	40%	85%
2014/2015	9	9	18	7	8	15	78%	89%
2015/2016	4	5	9	4	5	9	100%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2013/2014	1 196	4 814	6 010	57	219	276	4,8%	5%
2014/2015	1 221	4 788	6 009	68	214	282	5,6%	4,5%
2015/2016	1 128	4 519	5 647	67	213	280	5,9%	4,7%

Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2013/2014	4	9	13	3	8	11	75%	89%
2014/2015	3	5	8	3	5	8	100%	100%
2015/2016	3	6	9	3	5	8	100%	83%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2013/2014	704	3 740	4 444	15	117	132	2,1%	3%
2014/2015	700	3 839	4 539	54	181	235	7,7%	4,7%
2015/2016	691	3 849	4 540	42	182	224	6,1%	4,7%

B. Promotions du personnel du 2nd degré

Source : DPE

Liste d'aptitude des enseignants du 2nd degré

2016	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	15	53,33%	59 ans et 2 mois	4,78%
	Certifiés	12	67%	50 ans, 11 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0	-	-	-
2015	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	19	52,63%	57 ans 8 mois	3,94%
	Certifiés	5	75%	48 ans 11 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	1	0	40 ans 1 mois	1
2014	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	13	61,53%	57 ans 6 mois	4,98%
	Certifiés	8	25%	45 ans 8 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0			

Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2nd degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2014	281	198	242	57,7%	48,5%	59,5%	51 ans, 5 mois	51 ans, 8 mois	52 ans, 2 mois
2015	228	193	231	56,1%	54,9%	55,8%	50 ans, 11 mois	51 ans, 6 mois	51 ans, 8 mois
2016	277	217	242	61,5%	58,4%	59,4%	50 ans 1 mois	52 ans 4 mois	55 ans 3 mois

Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré

2016	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	167	52,1%	53 ans, 2 mois
	HC certifiés	381	59%	51 ans, 2 mois
	HC PEPS	48	43,1%	48 ans, 11 mois
	HC CE EPS	0	/	/
	Classe exc CE EPS	0	/	/
	Classe exc PEGC	1	0%	61 ans
	HC PLP	111	45,9%	52 ans, 10 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	24	62,5%	53 ans, 2 mois
	DCIO	4	100%	49 ans, 4 mois
	TOTAL	736		

2015	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	135	46,7%	48 ans et 7 mois
	HC certifiés	349	60,5%	51 ans 1 mois
	HC PEPS	39	48,7%	49 ans 11 mois
	HC CE EPS	0	0,0%	0
	Classe exc CE EPS	1	100,0%	58 ans 3 mois
	Classe exc PEGC	2	50,0%	51 ans 11 mois
	HC PLP	103	45,6%	52 ans 6 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	21	66,7%	51 ans 7 mois
	DCIO	4	100,0%	48 ans 11 mois
	TOTAL	654		

2014	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	118	44,1%	53 ans, 1 mois
	HC certifiés	405	59,3%	51 ans, 1 mois
	HC PEPS	48	41,7%	51 ans, 2 mois
	HC CE EPS	1	100,0%	50 ans, 7 mois
	Classe exc CE EPS	1	100,0%	56 ans, 9 mois
	Classe exc PEGC	4	75,0%	55 ans, 10 mois
	HC PLP	121	54,5%	53 ans, 1 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	24	79,2%	52 ans, 3 mois
	DCIO	4	100,0%	46 ans, 10 mois
	TOTAL	726		

C. Promotion des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus		
	2014	2015	2016
Personnels de direction 2ème classe	7	7	15
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	2	2	2
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	2	0	0
Inspecteurs acad. et insp. pédagogiques régionaux	0	0	*

* la liste d'aptitude pour les IA-IPR n'existe plus depuis 2016.

Parmi les 15 personnels de direction 2^{ème} classe promus en 2016, 15 sont originaires de Créteil.

Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvable
	2014	2015	2016		
Personnels de direction hors classe	60	20	23	52%	20%
Personnels de direction 1ère classe	26	51	55	65%	28%
Hors classe des IEN	11	9	12	67%	32%
Hors classe des IA-IPR	6	10	4	50%	29%

D. Promotion des personnels IATSS

Source : DAP

Evolution de carrière des personnels IATSS

2015/2016	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	21	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	6	8	3	32	15	139	0	0	0	2	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL par sexe	8	18	3	53	15	139	0	1	1	3	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL général	26		56		154		1		4		52		48		3		37		10	

2014/2015	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	3	10	0	15	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	13	13	3	30	2	152	2	0	1	1	7	12	15	7	1	2	2	33	1	9
TOTAL par sexe	16	23	3	45	2	152	2	0	2	3	7	12	15	7	1	2	2	33	1	10
TOTAL général	39		48		154		4		5		38		22		3		35		11	

2013/2014	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	7	2	16	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	11	15	4	33	6	159	3	0	3	2	3	12	0	0	0	3	0	36	0	9
TOTAL par sexe	12	22	6	49	6	159	4	0	3	4	3	12	0	0	0	3	0	36	0	9
TOTAL général	34		55		165		4		7		15		0		3		36		9	

IV. LES SORTIES PROVISOIRES ET DEFINITIVES

A. Les sorties provisoires

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Personnel du 1^{er} degré

Les détachements

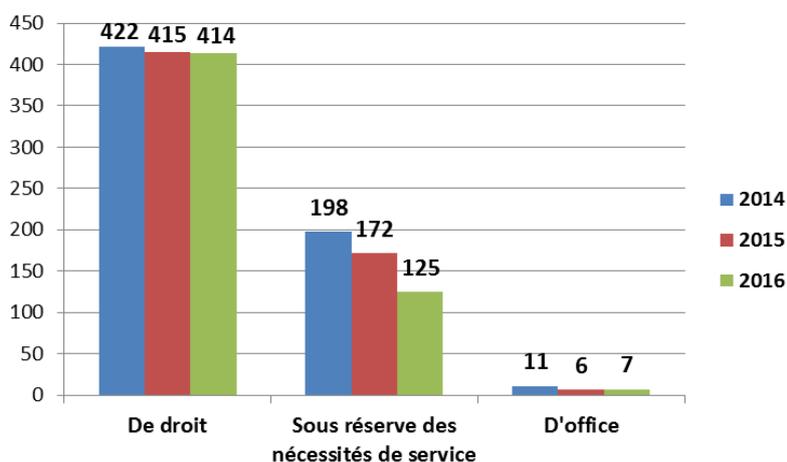
	VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE	
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2014	48	31	2014	88	17	2014	93	28
2015	30	13	2015	77	16	2015	119	16
2016	59	20	2016	80	35	2016	113	26

Les disponibilités

Les disponibilités sur convenances personnelles accordées sous réserve des nécessités de service continuent de diminuer, tant pour les femmes que pour les hommes.

Quant aux disponibilités de droit ou d'office, elles restent stables depuis 2015.

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2014	56	366	48	150	0	11	631
2015	63	352	43	129	0	6	593
2016	63	351	28	97	0	7	546



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2014	16	129	19	66	-	5	235
2015	21	136	17	63	1	7	245
2016	18	133	12	42	-	6	211

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2014	34	179	29	70	-	-	312
2015	37	194	25	58	-	-	314
2016	38	185	16	55	-	-	294

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2014	6	58	0	14	-	1	79
2015	5	22	1	8	-	1	37
2016	7	33	0	0	-	1	41

2. Personnel du 2nd degré (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2nd degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

La baisse du nombre de demandes de détachement amorcée en 2015 se stabilise en 2016.

Concernant les disponibilités, il y a près de 1 020 agents supplémentaires concernés en 2016, la plus forte augmentation étant dans le corps des professeurs certifiés.

Les détachements

Corps	2014		2015		2016	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	270	4,7%	269	4,8%	272	6,8%
Certifiés	221	1,3%	214	1,2%	209	1,4%
PLP	52	1,2%	44	1,0%	49	1,3%
EPS	46	1,9%	31	1,1%	31	1,3%
PEGC	3	2,8%	2	2,2%	2	3,2%
sous-total enseignants	592	2,0%	560	1,8%	563	2,2%
COP-DCIO	1	0,4%	4	1,5%	3	1,3%
CPE	25	2,5%	22	2,0%	22	2,3%
TOTAL	618	2,0%	586	1,8%	588	2,2%

Les disponibilités

Corps	2014		2015		2016	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	472	8,3%	519	9,3%	526	13,0%
Certifiés	652	3,9%	644	3,6%	741	4,9%
PLP	96	2,3%	93	2,1%	101	2,6%
EPS	60	2,4%	58	2,1%	66	2,8%
PEGC	6	5,7%	5	5,6%	6	9,7%
sous-total enseignants	1 286	4,4%	1 319	4,3%	1 440	5,7%
COP-DCIO	10	3,8%	10	3,7%	7	3,1%
CPE	16	1,6%	15	1,4%	18	1,9%
TOTAL	1 312	4,3%	1 344	4,2%	1 465	5,5%

Les congés parentaux

Corps	2014		2015		2016	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	25	0,4%	26	0,5%	15	0,4%
Certifiés	87	0,5%	86	0,5%	76	0,5%
PLP	25	0,6%	20	0,5%	16	0,4%
EPS	7	0,3%	5	0,2%	4	0,2%
PEGC	-	-	-	-	-	-
sous-total enseignants	144	0,5%	137	0,5%	111	0,4%
COP-DCIO	2	0,7%	4	1,5%	-	-
CPE	5	0,5%	3	0,3%	4	0,4%
TOTAL	151	0,5%	144	0,4%	115	0,4%

3. Personnel IATSS

Source : DAP

Le nombre de détachements pour le personnel IATSS est en baisse sur les trois filières, mais est un peu plus prononcé pour les filières ITRF et médico-sociale. Les congés parentaux sont stables par rapport à 2015, et les disponibilités baissent sensiblement.

Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)		
	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Administrative	135	118	113
ITRF	23	24	15
Médico-sociale	54	46	28
TOTAL	212	188	156

Les disponibilités

Filières	Disponibilités		
	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Administrative	171	158	107
ITRF	21	49	21
Médico-sociale	65	66	63
TOTAL	257	273	191

Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux		
	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Administrative	46	36	37
ITRF	9	3	5
Médico-sociale	10	6	3
TOTAL	65	45	45

4. Hors la classe dans le 1^{er} degré

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2014		2015		2016	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	239	3,0%	240	2,9%	232	2,8%
93	408	4,1%	401	3,9%	452	3,9%
94	212	3,1%	208	3,0%	204	2,8%
TOTAL	859	3,5%	848	3,3%	888	3,2%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

B. Les sorties définitives

Source : PAPP/BSA

Départs à la retraite en 2016 par type de personnel

Sur les 4 243 départs définitifs, 25% concernent des départs à la retraite, avec de grandes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 33% des départs définitifs pour les DIO ainsi que pour les personnels du 1^{er} degré, 17% pour ceux du 2nd degré, et atteignent 47% pour les personnels IATSS.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIO	Fin de fonction dans l'académie	94	37
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	23	62
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	13	62
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	9	65
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	6	39
	Transfert de gestion	6	50
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	2	*
	Retraite sur demande parent de 3 enfants	2	*
	Retraite d'office par limite d'âge	2	*
	Cessation de fonction suite à démission	1	*
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	1	*
	Retraite pour limite d'âge	1	*
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	1	*
	Décès non imputable au service	1	*
		Total DIO	162

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
1er degré	Fin de fonction dans l'académie	731	38
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	195	60
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	140	60
	Cessation de fonction suite à démission	59	39
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	35	57
	Cessation de fonction suite à décès	18	51
	Retraite pour limite d'âge	7	62
	Retraite pour invalidité sur sa demande	7	52
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	5	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	5	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	3	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	3	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	2	*
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	2	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Cessation de fonction suite à décision de justice	1	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	1	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	1	*
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	1	*
	Retraite d'office suite à sanction disciplinaire	1	*
	Total 1er degré	1222	

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1892	33
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	334	62
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	74	36
	Cessation de fonction suite à démission	49	32
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	36	66
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	36	38
	Cessation de fonction suite à décès	25	50
	Retraite pour limite d'âge	16	65
	Retraite pour invalidité sur sa demande	13	59
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	8	60
	Retraite après recul de la limite d'âge	7	65
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	6	47
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	5	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	4	*
	Cessation de fonction suite à retraite	3	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	3	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	2	*
	Retraite d'office pour invalidité	1	*
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	1	*
	Retraite pour personnel atteint de handicap avec taux d'incapacité supérieur à 80%	1	*
Retraite d'office suite à sanction disciplinaire	1	*	
Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	1	*	
Total 2nd degré		2520	

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Fin de fonction dans l'académie	102	46
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	93	62
	Retraite pour limite d'âge	33	64
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	30	52
	Retraite après recul de la limite d'âge	17	64
	Retraite pour invalidité sur sa demande	12	57
	Cessation de fonction suite à démission	11	46
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	11	43
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	10	41
	Cessation de fonction suite à décès	6	60
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	4	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	4	*
	Cessation de fonction suite à retraite	2	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	2	*
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	1	*
	Transfert de gestion	1	*
	Total IATSS		339

* secret statistique

Chapitre 3

VIE DES PERSONNELS

CHAPITRE 3. VIE DES PERSONNELS

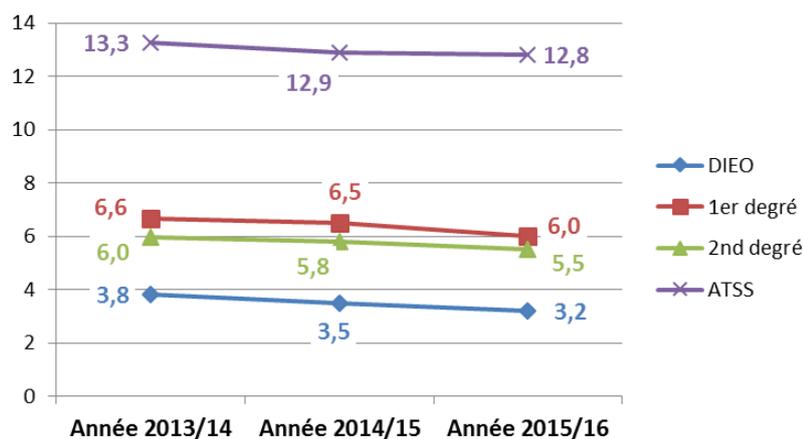
I. QUOTITES DE SERVICE ET ABSENCES

Toutes les données de ce chapitre concernent uniquement les personnels du public.

A. Le temps plein/partiel

Source : PAPP/BSA

Temps partiel : évolution des taux de 2014 à 2016



Modalités du temps partiel

Modalités du temps partiel	DIEO			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,03%	*	*			
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise						
Temps partiel de droit pour élever un enfant	1,1%	37	93%	2,1%	35	98%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,2%	50	100%	0,8%	47	92%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,2%	42	100%	0,5%	44	96%
Temps partiel sur autorisation	1,6%	45	88%	9,0%	46	97%
Temps partiel thérapeutique	0,1%	35	100%	0,4%	53	94%

Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,01%	47	100%	0,02%	47	38%
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0,07%	39	86%	0,01%	42	40%
Temps partiel de droit pour élever un enfant	2,8%	35	96%	1,3%	36	91%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	47	98%	0,09%	46	88%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,5%	44	94%	0,1%	46	81%
Temps partiel sur autorisation	2,2%	43	94%	3,8%	44	77%
Temps partiel thérapeutique	0,2%	46	91%	0,1%	50	85%

B. Les décharges

1. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2013/2014	280,0	544,2	380,0	1204,2
2014/2015	285,0	550,3	379,0	1214,3
2015/2016	288,0	583,9	389,3	1261,2

2. Dans le 2nd degré

Sources : ministère, DOS

ARA : activité à responsabilité académique - ARE : activité à responsabilité en établissement

			ETP	
Non statutaires	ARA	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	3,0	
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	8,3	
		MISSIONS ACADEMIQUES	6,2	
		AUTRES PARTENARIATS	4,9	
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	3,3	
		APPUI CORPS D'INSPECTION	10,1	
		ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE		
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	38,3	
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	21,6	
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	1,2	
		APPRENTISSAGE	2,9	
	FORMATION DES STAGIAIRES			
	Total décharges non statutaires ARA			99,8
	ARE	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE EN DIFF SCO	29,2	
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	5,0	
		AIDE ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP	25,7	
		CHORALE	12,8	
		ACTIVITES CULTURELLES OU ARTISTIQUES	6,4	
		COORDINATION INST. EPS/COLL.LOC.	1,1	
		COORDINATION DISCIPLINE OU CHAMP DISCIPL	16,2	
COORDINATION TRANSDISCIPLINAIRE		14,3		
RES. REUSSITE		11,9		
RES.REUSSITE (ECOLE)		2,9		
PARTENARIATS ENTREPRISES		0,8		
AUTRES PARTENARIATS		2,4		
USAGE PEDAGOGIQUE DES TICE				
TUTORAT D'ENSEIGNANTS DEBUTANTS				
ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	21,8			
Total décharges non statutaires ARE			150,5	
Total décharges non statutaires			250,3	
Statutaires	ARA	DECHARGES SYNDICALES	68,5	
		ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	15,3	
		Total décharges statutaires ARA		
	ARE	COORDINATION DU FONCTIONNEMENT LABO. SC.	54,7	
		SUIVI SUPPORTS PEDAGOGIQUES		
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	377,0	
		ENTRETIEN MATERIELS LABO.SC.PHYS/SC.		
		CLASSE A EFFECTIF PLETHORIQUE		
		CLASSE A EFFECTIF FAIBLE		
		HORAIRES DE PREMIERE CHAIRE		
		3 ETB D'UNE MEME COMMUNE	1,1	
		2 ETB DE 2 COMMUNES NON LIMITOPHES	18,4	
		2 ETB DE 2 COMMUNES DIFFERENTES		
3 ETB DE 3 COMMUNES DIFFERENTES				
Total décharges statutaires ARE			451,2	
Total décharges statutaires			535,0	
Total Décharges			785,3	

C. Les absences

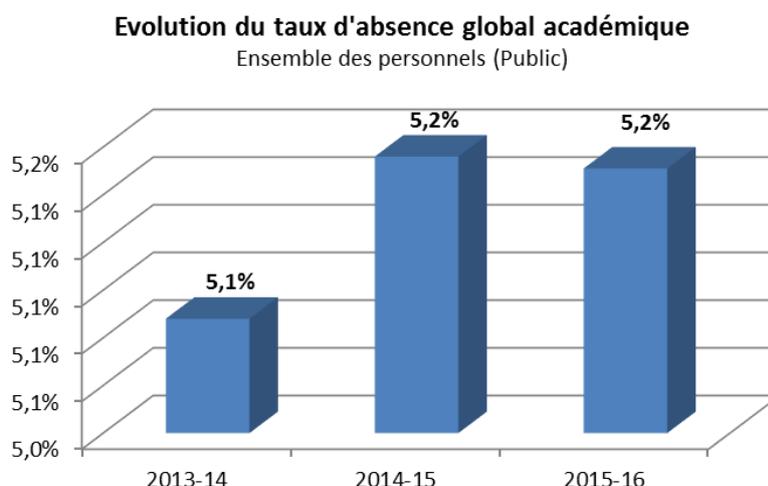
Source : PAPP/BSA

Les données relatives aux absences ont fait l'objet d'une modification dans les modalités de calcul par les développeurs de l'application nationale BSA. Selon l'ancien calcul, on prenait en compte uniquement les congés de l'année précédente des personnes encore présentes à la date d'observation (certaines personnes avaient pu partir entre temps et leurs absences n'étaient ainsi prises en compte). Désormais on prend en compte tous les congés, même si cela concerne des personnels partis, ce qui est bien plus cohérent.

Les données présentées ci-après ont été recalculées selon les nouvelles modalités sur les 3 dernières années.

1. Au niveau de l'académie

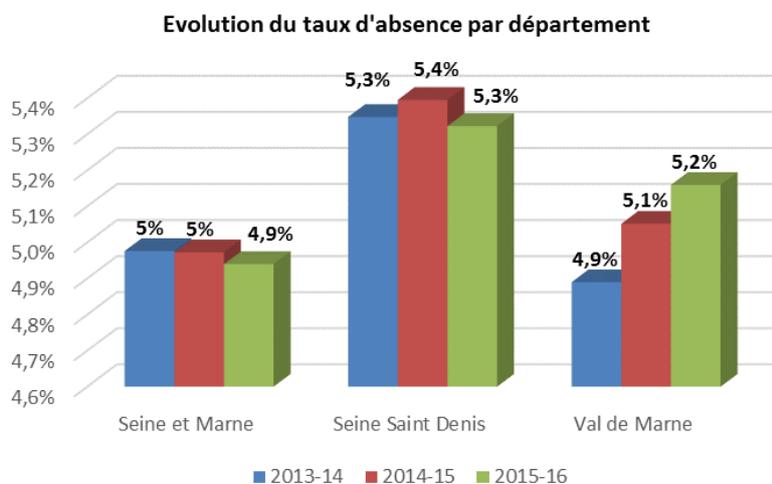
Evolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)



Pour l'année 2015/16, le taux d'absence global se maintient à 5,2% sur la totalité des personnels. Au niveau national, ce taux est de 5,1.

72,2% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

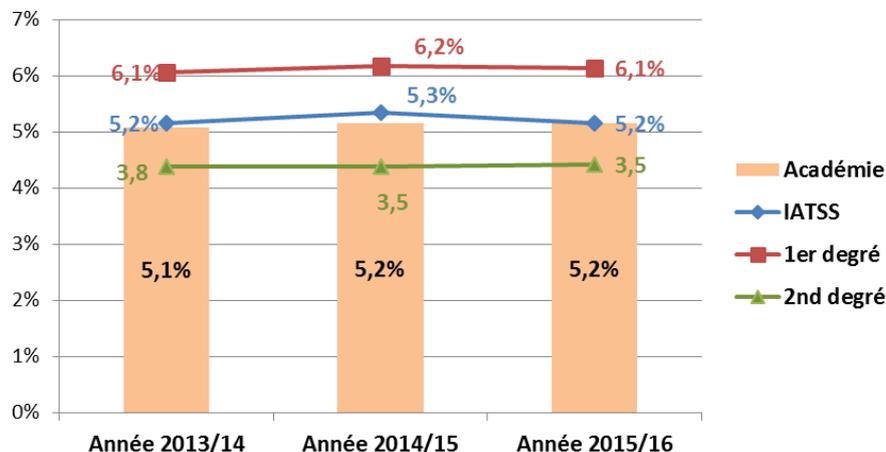
Evolution du taux d'absence par département



Sur les 3 dernières années, c'est dans le département de la Seine-et-Marne que les taux d'absence sont les plus bas.

Evolution du taux d'absence global par catégorie de personnel

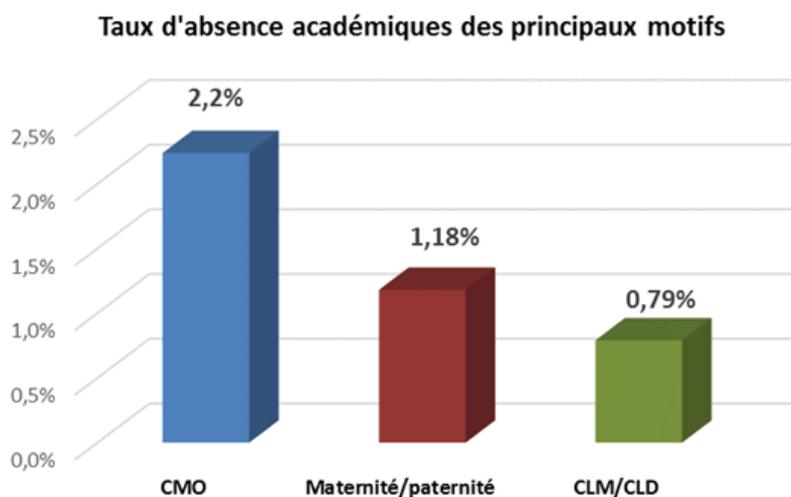
Les taux d'absence sont relativement stables sur les trois dernières années, avec un écart qui reste important entre les personnels du 1^{er} et du 2nd degré.



2. Motifs

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique sont les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2015/16 au niveau académique 81,7% de la totalité des absences.

Taux d'absence académique pour les principaux motifs

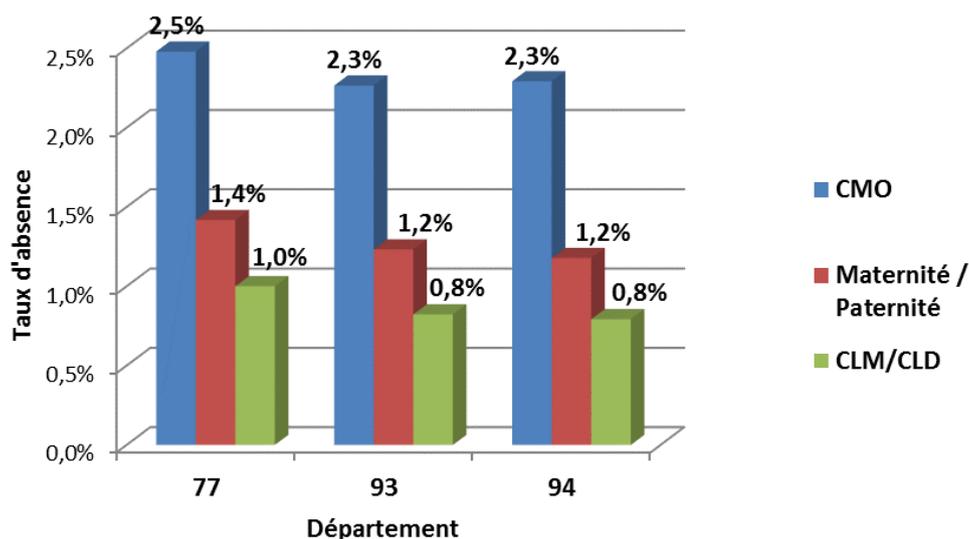


3. Les absences des enseignants dans le premier degré

Le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est de 6,1%, c'est-à-dire un peu plus élevé que la moyenne nationale (5,8%).

C'est pour les professeurs contractuels qu'il est le plus bas, avec 1,8%, et pour les instituteurs qu'il est le plus élevé : 9,6%.

Taux d'absence par département selon les principaux motifs



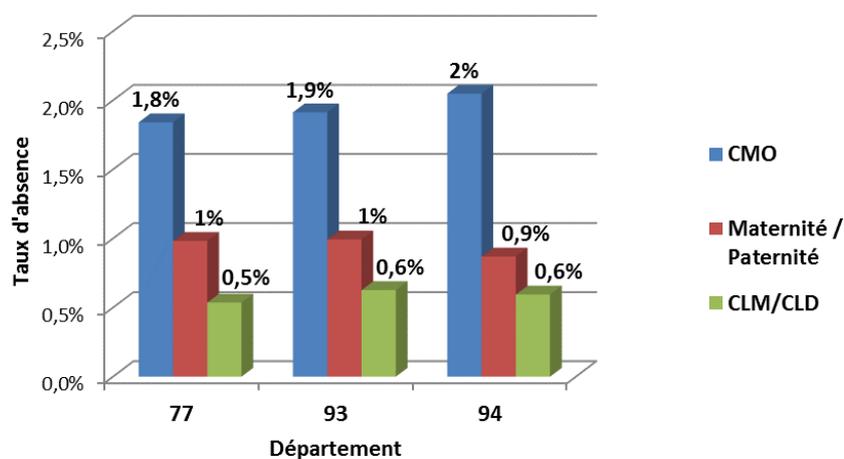
Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	43,0%	42,6%	44,4%
Maternité/paternité	24,6%	23,2%	22,8%
CLM/CLD	17,4%	15,5%	15,4%
Autorisation d'absence, garde d'enfant malade	3,9%	2,5%	2,4%
Total	88,8%	83,7%	85,1%

4. Les absences des enseignants dans le second degré

Le taux d'absence global des enseignants du 2nd degré est de 4,4%, ce qui est inférieur de 0,3 points au taux national.

Taux d'absence selon le département selon les principaux motifs

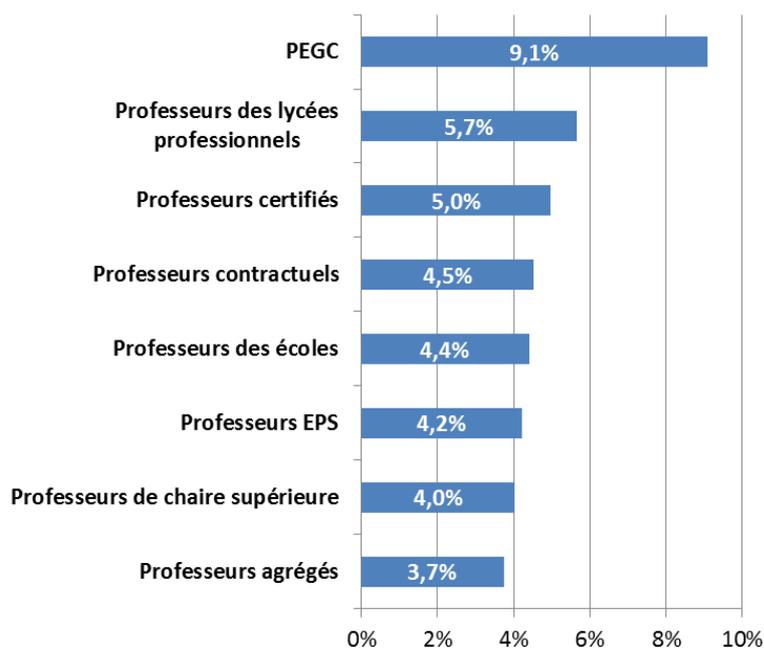


Dans le détail, les taux d'absence sont à peu près homogènes d'un département à l'autre, avec néanmoins un taux pour congés de maladie ordinaire plus important dans le Val-de-Marne que dans les deux autres départements.

Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	42,1%	43,6%	45,5%
Maternité/paternité	22,5%	22,6%	19,3%
CLM/CLD	12,3%	14,3%	13,2%
Formation	6,9%	3,9%	3,6%
Total	83,8%	84,4%	81,6%

Taux d'absence des enseignants du 2nd degré selon les corps



Les PEGC restent ceux ayant le taux d'absence le plus élevé, mais ce taux est à relativiser compte-tenu du faible nombre de personnes dans ce corps.

Taux d'absence selon le type d'établissement

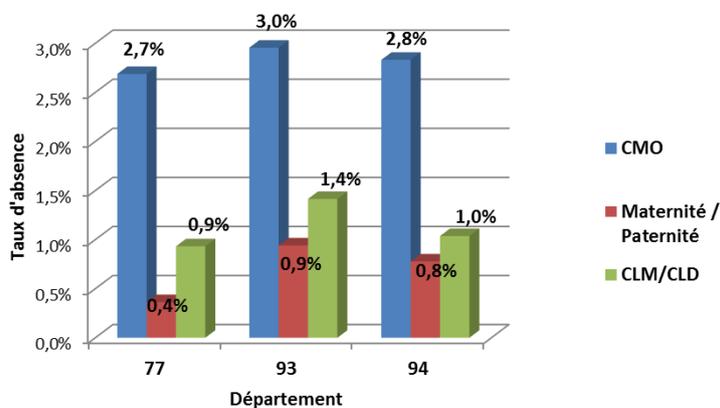
Type d'établissement	Taux absence
Zones remplacement	5,5%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,1%
Collèges (yc SEGPA)	4,7%
Services administratifs	4,2%
Autres établissements	3,6%
Lycées (yc SGT)	3,5%

5. Les absences des personnels IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 5,2%, ce qui est supérieur de 0,6 points à la moyenne nationale.

Que ce soit pour les congés de maladie ordinaire, les congés maternité/paternité ou les CLM/CLD, c'est en Seine-St-Denis que les taux d'absence sont les plus élevés, et en Seine-et-Marne qu'ils sont les plus bas.

Taux d'absence selon le département selon les principaux motifs

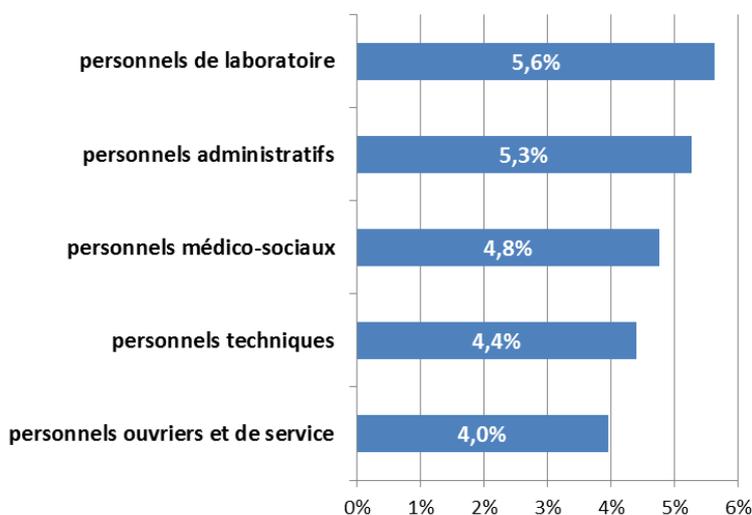


Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	59,5%	50,4%	56,6%
CLM/CLD	20,6%	24,1%	20,7%
Maternité/paternité	8,0%	16,1%	15,5%
Accident de travail ou de service	4,1%	1,8%	2,4%
Total	92,2%	92,4%	95,2%

Les absences pour accident de travail ou de service ont beaucoup baissé en Seine-St-Denis (-2,4 points par rapport à 2015), et restent stables pour les deux autres départements.

Taux d'absence selon la fonction d'affectation



Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	Taux absence
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,1%
Services administratifs	5%
Collèges (yc SEGPA)	5,5%
Lycée (yc SGT)	5,1%

II. L'ACCOMPAGNEMENT

Source : Mission sociale et de santé, 2016

A. Santé

Le service médical est académique : 9 médecins des personnels à la rentrée 2016 (correspondant à 6,6 équivalents temps plein) et le médecin conseiller technique du Recteur qui s'occupe aussi de la politique de santé des élèves.

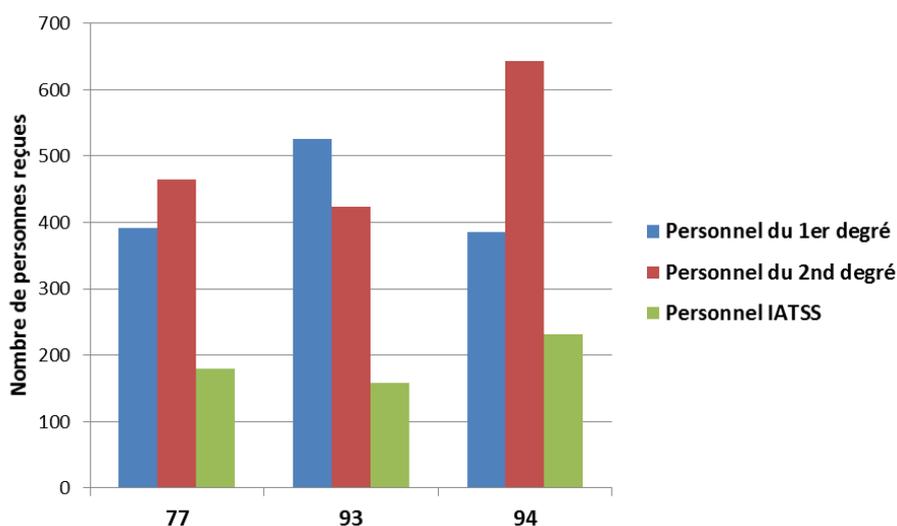
La priorité est donnée aux consultations pour les agents qui en font la demande en raison de leur situation particulière, aux agents qui sont signalés par l'administration en vertu d'un rapport circonstancié (article 34 du décret du 14 mars 1986) ou en situation de congés de plus de 2 mois, et à la surveillance médicale renforcée de certains personnels.

Les demandes spontanées sont les plus nombreuses, elles représentent plus de la moitié des personnels reçus.

Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2014/15	Effectif reçu en 2015/16
Enseignants du 1er degré	1341	1 304
Enseignants du 2nd degré	1 425	1 531
Personnel IATSS	441	570
TOTAL	3 207	3 405

Répartition départementale des personnels reçus



Etude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	27%	30%
Spontanée	62%	50%
Médecin des personnels	11%	20%

Les saisines sont moins fréquentes dans le 1^{er} degré (27% des saisines d'enseignants).

La répartition des saisines n'est cependant pas homogène dans les départements :

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	10%	10%	7%	27%
2nd degré	22%	19%	32%	73%
TOTAL	32%	29%	39%	100%

Dans le Val-de-Marne, les saisines du seul second degré représentent un tiers de l'ensemble des saisines.

On constate une diminution des saisines du premier degré en Seine-St-Denis par rapport aux années précédentes même si c'est dans ce département que le premier degré est le plus représenté dans les consultations.

Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de Handicap

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Total Inter + Intra	187	227	181	167	49

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

Source : DAMESOP

1. La mobilité choisie

Les conseillers en accompagnement professionnel accompagnent de façon personnalisée les agents dans leur parcours professionnel. Leur rôle est de les aider à faire un point sur leur carrière et de faciliter un éventuel changement de métier ou de structure grâce à la valorisation de leur expérience : bilans de parcours professionnel, analyses des compétences et des profils, préparation aux entretiens de recrutement, aide à l'élaboration de projets professionnels, repositionnement et motivation sur la fonction actuelle.

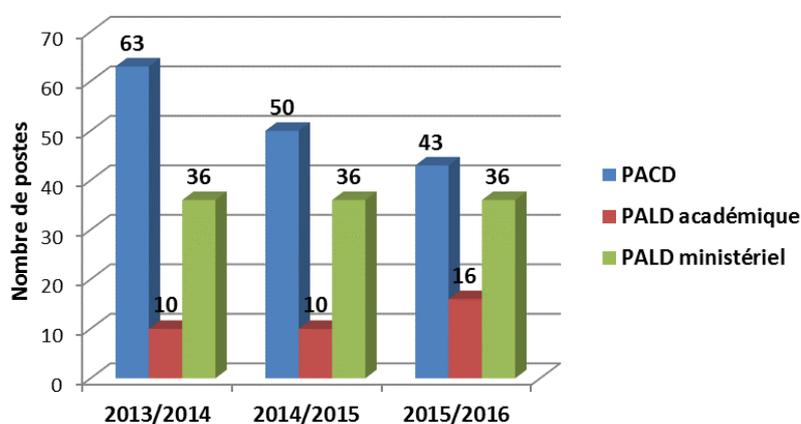
Nombre de personnels reçus en entretien individuel (2nd degré) :

- 2013/14 : 687
- 2014/15 : 775
- 2015/16 : 655

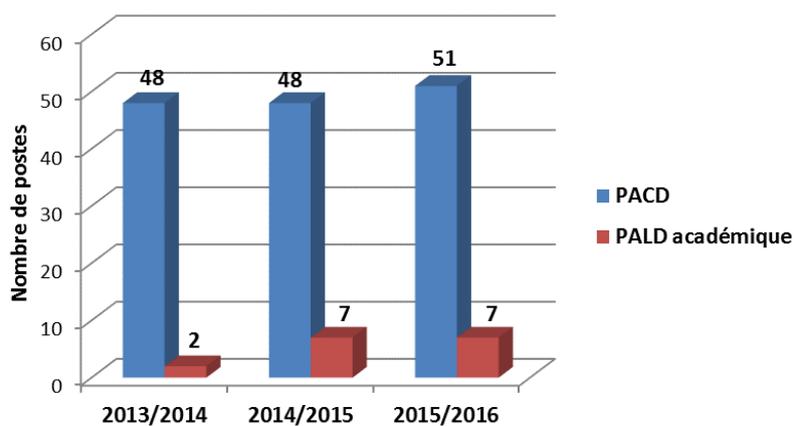
2. Les postes adaptés

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 2nd degré



Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 1er degré



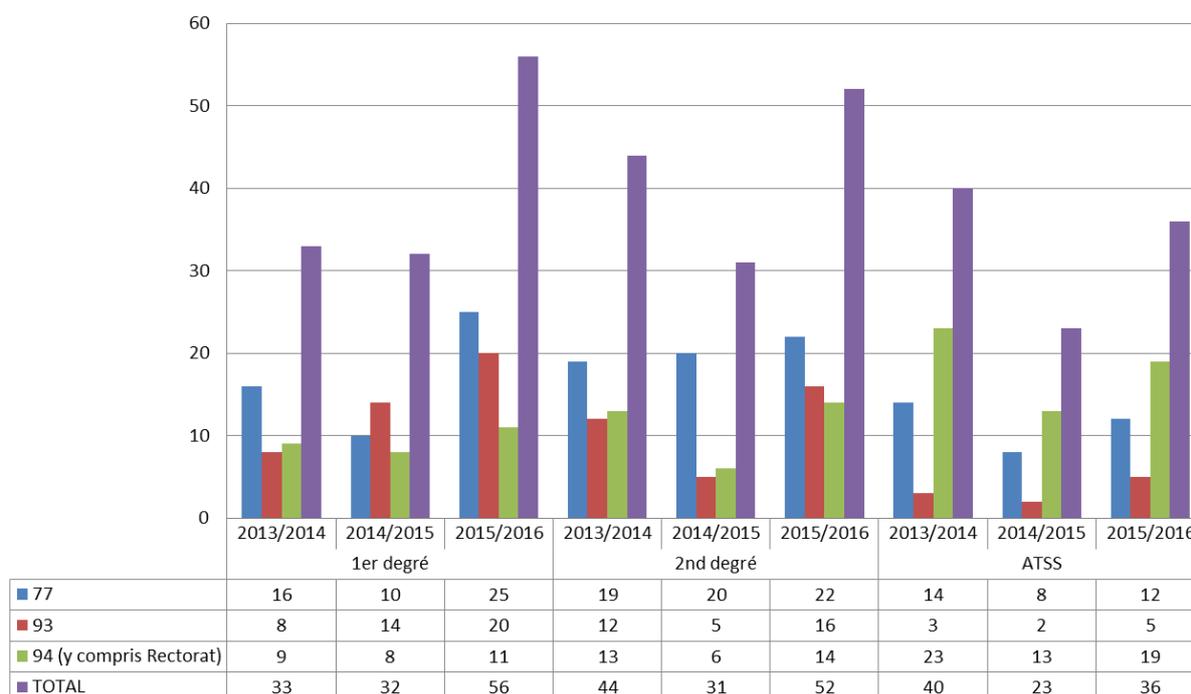
3. Les difficultés professionnelles

Les agents sont reçus en entretien individuel ; des dispositifs sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

L'aménagement du poste de travail

Il s'agit de maintenir l'agent sur son poste par des mesures appropriées sur avis médical. Il peut concerner l'accessibilité des locaux, un aménagement de l'emploi du temps, une restriction de déplacements... S'agissant de l'acquisition d'un matériel adapté, il est subordonné à la reconnaissance de travailleur handicapé.

Bénéficiaire d'un aménagement du poste de travail (évolution sur 3 ans)



Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction (Année 2015-16)

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Fonctions CPE / COP	Fonctions ASCT	Fonctions d'assistante sociale	Fonctions d'Enseignement		Fonctions d'Enseignement/psychologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres*	TOTAL Personnes physiques
							service mixte ¹	petits groupes			
Agrégé			2				1			1	4
Certifié	3		11		4		17	7	1	2	45
Professeur EPS	2						4			1	7
AE											
PLP	1		1		13		2			4	21
PEGC			1							1	2
Documentaliste			1								1
COP											0
CPE											0
Contractuel		1									1
Perdir	1										1
IEN											0
TOTAL	7	1	16	0	17	0	24	7	1	9	82

* MAD UNS94, MAD CNED, Enseignement ATRT, MAD Centre de ressources, Chargé de mission, Télétravail

¹ service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

50,86 ETP

L'allègement de service

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service (Année 2015-2016)

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	18,7	5	1,25
Certifié	190,8	57	10,60
Professeur EPS	15,6	5	0,78
AE			
PLP	61,2	14	3,40
PLP Chef de Travaux			
PEGC	3	1	0,17
Documentaliste	3	1	0,08
CPE	7	1	0,20
Contractuel	10,5	3	0,58
TOTAL	309,9	87	17,06

Les AFA

(Affectations Fonctionnelles à l'Année)

	2014	2015	2016
AFA	91	65	70

Les congés de formation priorités

	2014	2015	2016
Congés de formation priorités	6	4	3

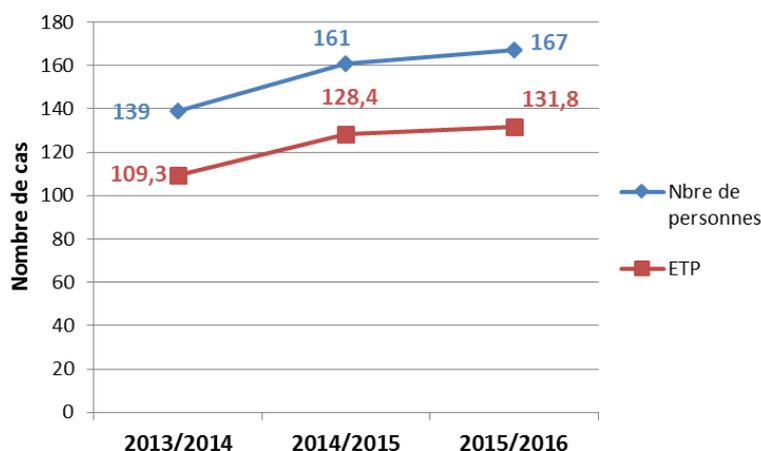
Les bilans de compétences

	2014	2015	2016
Nbre de bilan de compétences	6	10	9

Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Evaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

Evolution des reclassements

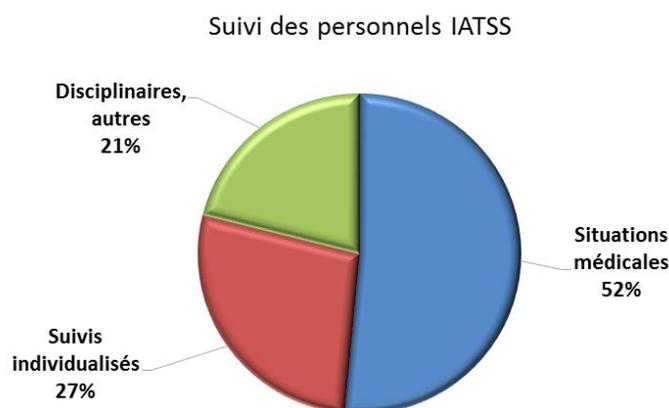


C. L'accompagnement des personnels IATSS

Source : DAP

Sur l'année scolaire 2015/16, 332 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants :

- Les situations médicales : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention.
- Les suivis individualisés : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière.
- Disciplinaires ou autres : suivis de situation d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.



		2016			
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	totaux
A	F	15	12	7	34
	M	9	5	9	23
s/s total A		24	17	16	57
B	F	27	15	5	47
	M	8	3	2	13
s/s total B		35	18	7	60
C	F	65	19	18	102
	M	13	4	7	24
s/s total C		78	23	25	126
S/S TOTAL Filière administrative		137	58	48	243
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	totaux
IGE + IGR	F	-	-	-	-
	M	2	1	-	3
s/s total IGE+IGR		2	1	0	3
ASI + TEC	F	-	-	-	-
	M	-	-	1	1
s/s total ASI+TEC		0	0	1	1
ATRF	F	11	2	2	15
	M	7	5	2	14
s/s total ATRF		18	7	4	29
S/S TOTAL Filière ITRF		20	8	5	33
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	totaux
MED	F	-	2	-	2
	M	-	-	-	-
s/s total MED		0	2	0	2
INF	F	5	6	3	14
	M	0	0	0	0
s/s total INF		5	6	3	14
ASSAE	F	4	6	1	11
	M	1	1	-	2
s/s total ASSAE		5	7	1	13
S/S TOTAL Filière médico-sociale		10	15	4	29
Professeurs en reclassement	F	-	6	1	7
	M	-	1	1	2
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		0	7	2	9
Contractuels	F	2	3	8	13
	M	2	-	3	5
S/S TOTAL Contractuels		4	3	11	18
TOTAL ANNEE		171	91	70	332

III. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source : Mission hygiène et sécurité

L'académie de Créteil s'est engagée depuis plusieurs années à prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les agents.

Pour cela, il existe un service de santé et sécurité au travail rattaché au secrétariat général.

Ce dernier a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires des premier et second degrés et des services académiques. Il a pour mission d'aider les chefs d'établissement et les chefs de service à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Il est composé d'une inspectrice santé et sécurité au travail, d'une conseillère de prévention académique, d'un chargé de mission et d'une assistante de direction.

Par ailleurs, l'académie a mis en place un réseau comprenant des professionnels dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ISST, conseillers de prévention, médecins de prévention, ...).

Elle compte 7 conseillers de prévention (1 au niveau académique et 6 au niveau départemental) et 1 112 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

	Nombre
EPLE*	1017
Circonscriptions	91
DSDEN	4
Total	1112

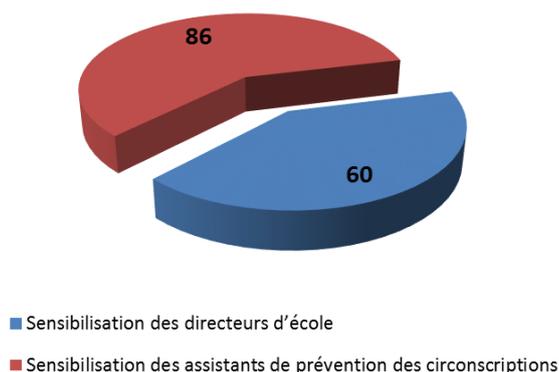
* Dans ces chiffres sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement

Personnels formés dans le 1^{er} degré

Un plan de formation est élaboré chaque année et propose aux principaux acteurs de la prévention (personnels direction, assistants de prévention) des sessions de formation pour la mise en place des dispositifs réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.

Pour l'année scolaire 2015/16, 455 personnes ont été formées : 146 dans le 1^{er} degré, 309 dans le 2nd degré.

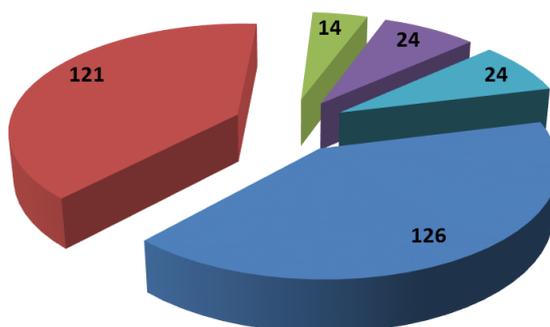
Formations sur la prévention des risques professionnels (dans le 1^{er} degré)
Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2015/2016



Personnels formés dans le 2nd degré

Formations sur la prévention des risques professionnels (dans le 2nd degré)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2015/2016



- Formation initiale des assistants de prévention d'établissement (personnels EN et CTR*)
- Formation pratique des assistants de prévention d'établissement à la mise en œuvre du DUER (personnels EN et CTR*)
- Formation continue des PERDIR : responsabilités du chef d'établissement en santé et sécurité
- Formation des nouveaux gestionnaires : hygiène et sécurité en EPLE
- Stage pratique : sécurité en laboratoires de sciences

* CTR : Collectivité territoriale de rattachement

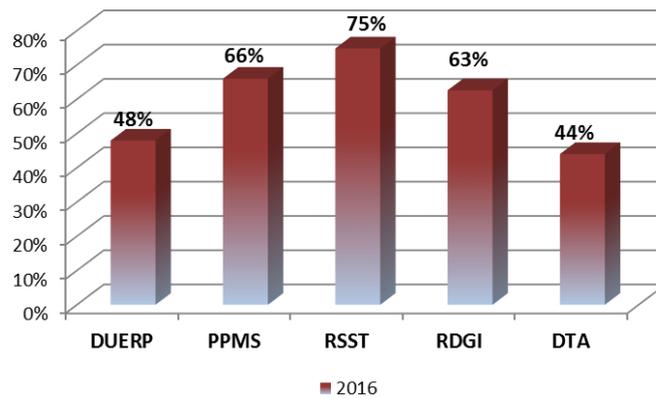
Les documents et registres obligatoires

- DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels
- PPMS : Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs
- RSST : Registre de santé et sécurité au travail
- RDGI : Registre de signalement de danger grave et imminent
- DTA : Dossier technique amiante

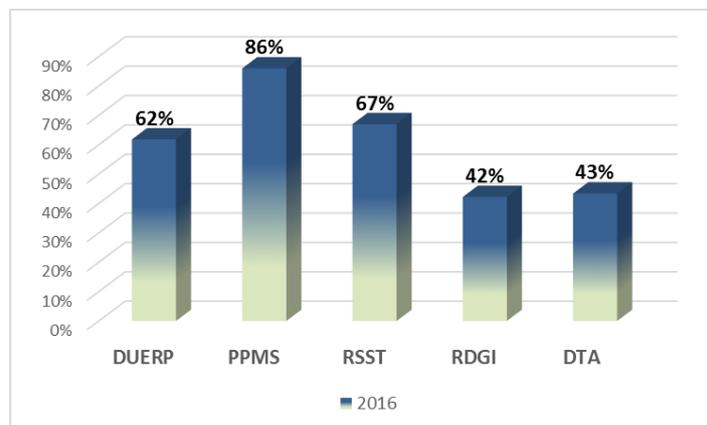
Depuis la mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2011, des visites sur les lieux de travail sont organisées avec la participation des membres de l'administration et des organisations syndicales.

Ces visites donnent lieu à un travail considérable présenté lors des réunions des CHSCT.

Nombre de registres présents sur 532 EPLE



Nombre de registres présents sur 2 551 écoles



IV. L'ACTION SOCIALE

Source : DAMESOP

A. Evolution des aides dans l'enseignement public

Evolution des aides individuelles de 2014 à 2016

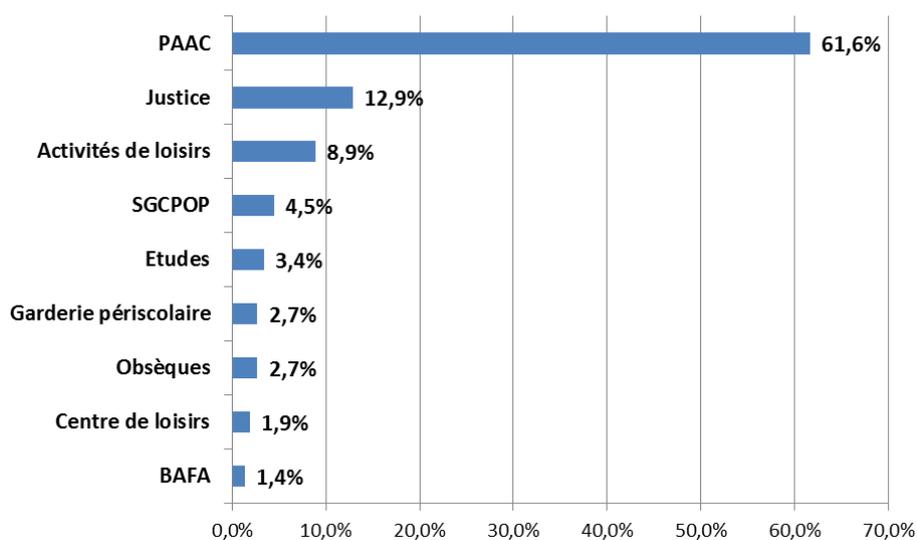
	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses						
2014	419	290 962	2668	655 717	311	25 631	870	580 168
2015	445	329 442	3057	650 422	458	49 525	1025	444 012
2016	509	341 503	2193	443 778	388	35 271	911	521 937

Tableau 103

	ALLOCATIONS HANDICAP*	PRESTATIONS FACULTATIVES
	Dépenses	Dépenses
2014	412 014	124 967
2015	398 631	40 764
2016	461 873	-

* Allocations enfants handicapés

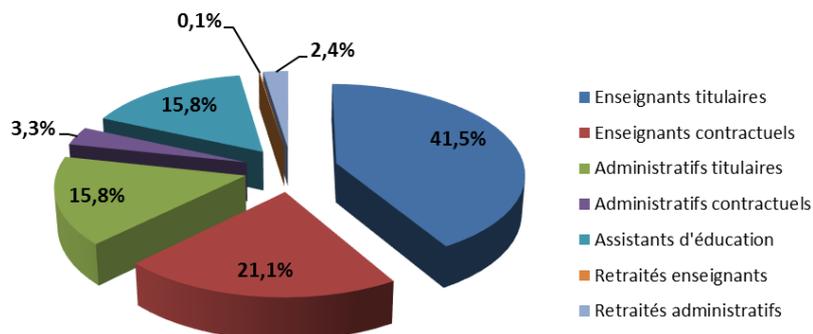
Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Année 2015/2016)



(PAAC : Première Affectation dans l'Académie de Créteil – SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle)

B. Répartition par type de bénéficiaires

Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2015/2016



C. Evolution des aides dans l'enseignement privé

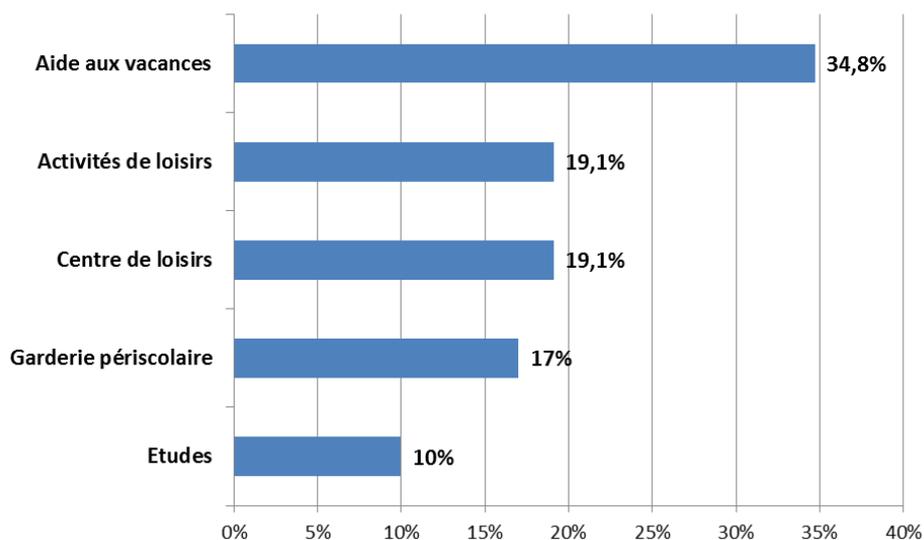
Evolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2014 à 2016

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2014	1 709	11 164	12 685	32 915
2015	3 785	16 473	9 350	33 002
2016	2 492	11 795	12 300	27 838

* Allocations enfants handicapés

NB : le nombre de bénéficiaires par type d'aide n'est pas disponible.

Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2015/2016)



V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX

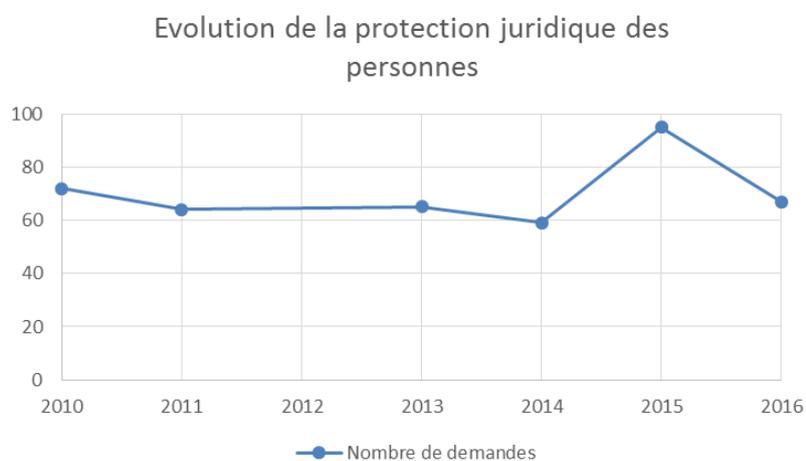
Source : Service juridique

- Baisse des demandes de protection juridique relative aux personnes après une forte hausse en 2015.
- Une baisse également pour les dégradations de véhicules.
- Augmentation des atteintes physiques

Protection juridique des personnes (uniquement attaques par des tiers : élèves, parents ...)

2015/2016 : 67 dossiers / accords : 82,09%

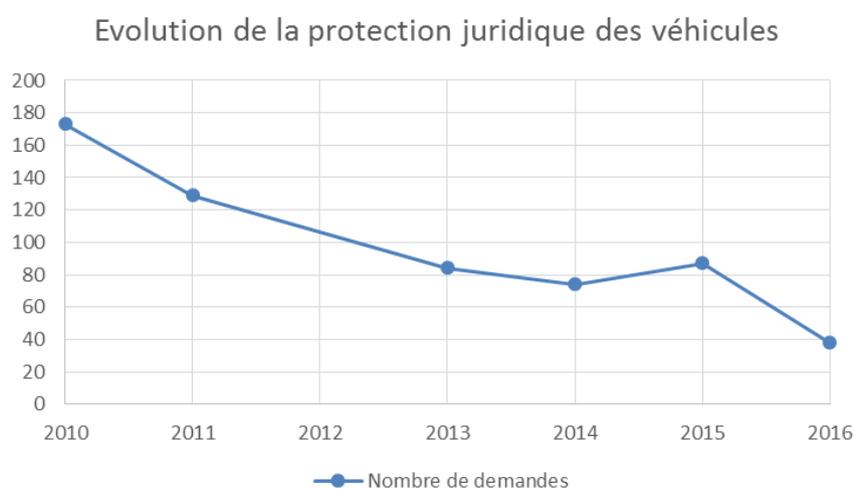
Evolution 2009-2016 : 16,9%



Protection juridique – dégâts des véhicules

2015/2016 : 38 dossiers (baisse de 56,3% par rapport à 2015) / Accords : 73,68%

Evolution 2009-2016 : - 81,9 %



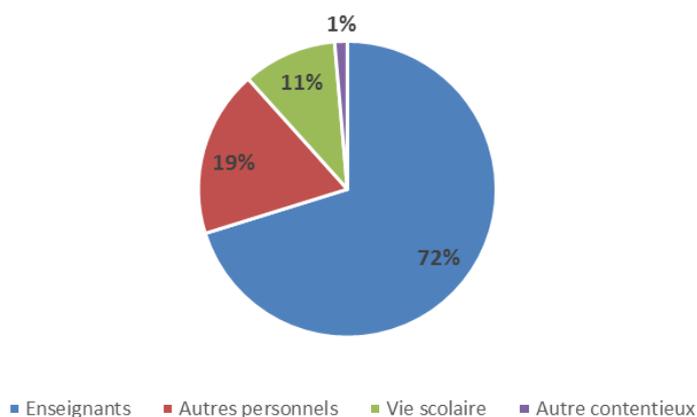
Evolution du nombre de recours (hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2014	Nombres de recours en 2015	Nombres de recours en 2016
155	219	203

Part du contentieux par matière de 2014 à 2016 :

	2014	2015	2016
Enseignants	68,5%	54,8%	72,0%
Vie scolaire	20,6%	31,9%	18,7%
Autres personnels	6,4%	10,5%	10,5%
Autres contentieux	4,5%	2,7%	1,4%

Part des contentieux par matière en 2016

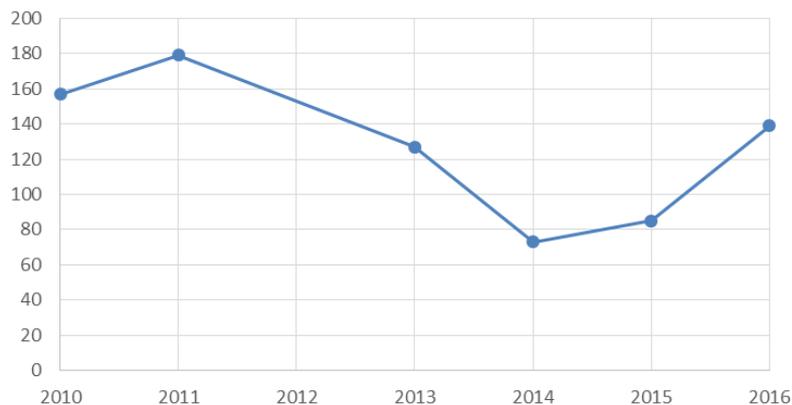


Nombre de jugements des tribunaux administratifs :

2015 : 85

2016 : 139

Evolution du nombre de jugements



Taux de rejet des requêtes et non-lieu :

2015 : 59 %

2016 : 73,4 % (qui est le niveau de la moyenne nationale)

VI. LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Dans le 1^{er} degré

Pour l'année scolaire 2015/16

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe	2	1	3	6
Sanction du 2ème groupe		1		1
Sanction du 3ème groupe				0
Sanction du 4ème groupe	1			1
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	3	2	3	8

2. Dans le 2nd degré

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	1				
Prof d'EPS	2				
Certifié	3		1		
Agrégé					
Chaire supérieure					
CPE					
COP					
Contractuels	1		1		5
Totaux	7	0	2	0	5

Chapitre 4

REMUNERATION

CHAPITRE 4. REMUNERATION

Source : CDG/BSA public+privé

I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATEGORIE DE PERSONNELS

Les données concernant les inspecteurs et les directeurs n'ont pas pu être fournies cette année dans l'application nationale BSA (données issues de SIRHEN). L'indice moyen d'ensemble n'a donc pas pu être calculé pour 2016 dans la mesure où les données les concernant étaient incomplètes.

Evolution des indices moyens entre 2014 et 2016

	2014			2015			2016		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	520	480	518	519	487	518	520	485	519
Enseignants 2 nd degré	545	483	538	544	485	537	546	485	539
Direction et inspection	814		814	819		819			0
Education et orientation	517		517	518		518	520		520
Surveillance et assistance éducative	313		313	315		315	318		318
IATSS	411		411	414		414	413		413
Ensemble	520	482	519	522	486	520		485	

II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT

Evolution des indices moyens des personnels titulaires et non titulaires

	2014		2015		2016	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	522	453	522	451	524	355
Enseignants 2 nd degré	556	469	556	469	558	457
Direction et inspection	814	431	820	431		
Education et orientation	531	432	531	434	535	436
Surveillance et assistance éducative		313		315		318
IATSS	415	366	420	352	427	302
Ensemble	568	411	570	409		

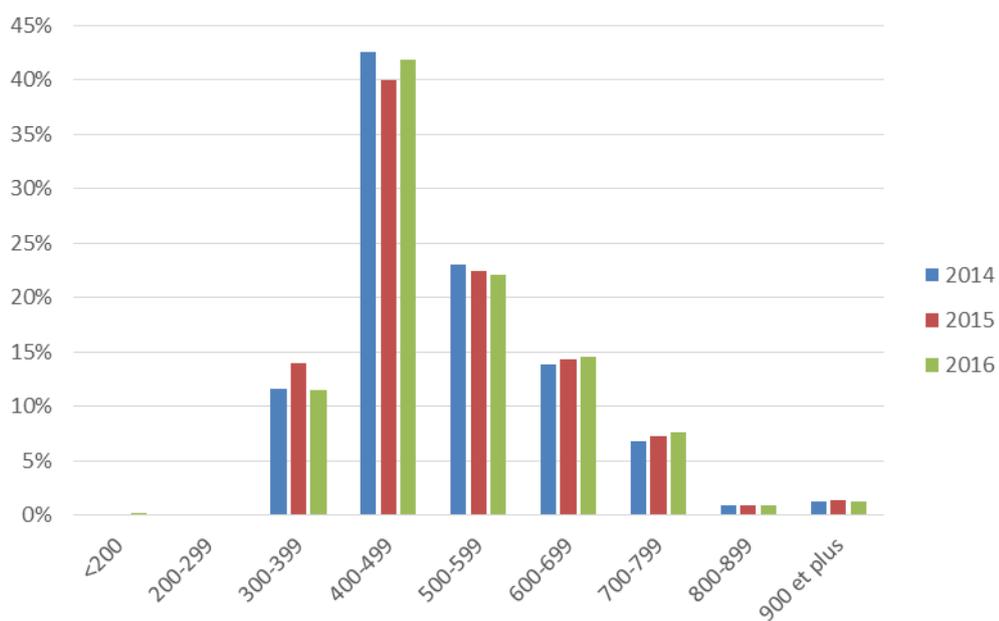
III. LA REMUNERATION SELON LE GENRE

La rémunération selon le genre

	2014		2015		2016	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	525	517	523	517	525	519
Enseignants 2 nd degré	541	536	540	536	548	544
Direction et inspection	823	806	831	810		
Education et orientation	540	510	542	511	545	514
Surveillance et assistance éducative	313	313	315	315	318	318
IATSS	433	407	429	411	422	411
Ensemble	529	515	530	517		

IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Hors données sur inspecteurs et directeurs



Chapitre 5

FORMATION

CHAPITRE 5. FORMATION

I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne - DAFPEN

Evolution du nombre de personnels formés depuis 2014, 1^{er} et 2nd degré

Le nombre des personnels enseignants formés est en constante augmentation depuis 3 ans.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	ACADEMIE
2014	1 472	6 704	1 353	8 835	2 308	6 008	26 680
2015	1 208	7 183	1 207	8 838	2 137	6 429	27 002
2016	1 962	8 625	1 168	10 430	2 046	7 560	31 791

II. PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE

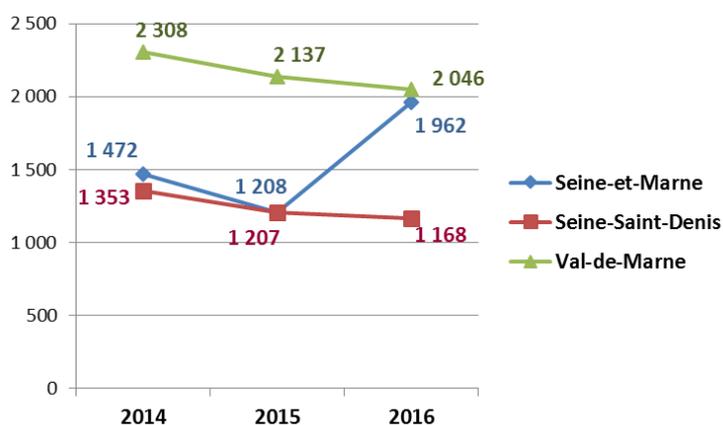
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

A. Les personnels formés

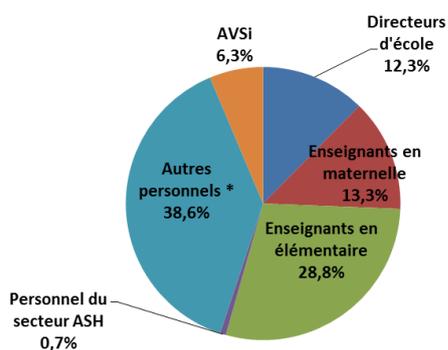
Nombre de personnels formés depuis 2014

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2014	1 472	1 353	2 308	5 133
2015	1 208	1 207	2 137	4 552
2016	1 962	1 168	2 046	5 176

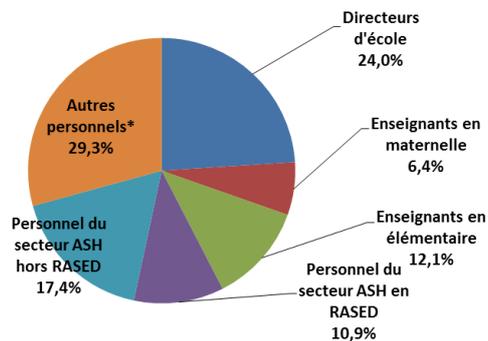
Répartition par département



Répartition par corps des personnels formés en 2016 en Seine-et-Marne

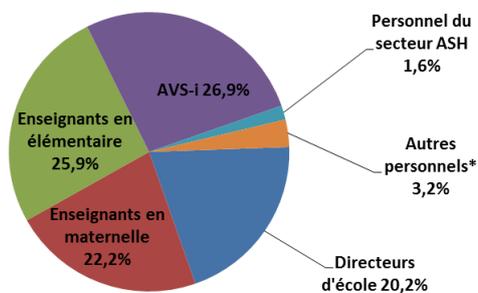


Répartition par corps des personnels formés en 2016 en Seine-St-Denis



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Répartition par corps des personnels formés en 2016 dans le Val-de-Marne



B. Les objectifs de la formation

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

Sur les 5 881 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 35,7% ont été consacrées à l'accompagnement et la formation de nouveaux arrivants et néo-titulaires, et 26,4% l'ont été pour l'accompagnement au développement de carrière.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2015-2016
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	397
Accompagnement au développement de carrière	1 554
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et évaluation des acquis des élèves	547
Accompagnement des élèves en difficultés	164
Accompagnement des élèves allophones	311
Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires	78
Ecole primaire : plus de maîtres que de classes, activités complémentaires conseil école collège	192
Formation des formateurs : ingénierie de l'accompagnement, tutorat, formation ouverte à distance	540
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	2 098
Total	5 881

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-St-Denis

En Seine-St-Denis, 40% des 1 787 journées de formation dispensées l'ont été pour la réussite éducative (rythmes scolaires, APC, handicap et accueil des élèves allophones).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2015-2016
Formation en alternance des nouveaux enseignants, culture professionnelle professorat-éducation, accompagnement tuteurs, F2F	291
Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, nouveaux programmes dont EMC, évaluation des acquis du socle	328
Valeurs de la République : Lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité filles-garçons, parcours citoyen, éducation aux médias	75
Réussite éducative : rythmes scolaires, APC, handicap, accueil des élèves allophones	715
Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	170
Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève	43
Plan numérique : évolution des pratiques, ingénierie de l'accompagnement et FOAD	165
Total	1 787

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne

Sur les 5 894 journées de formations effectuées en 2016 dans le Val-de-Marne, un peu plus de 40% ont concerné la formation au CAPA-SH ainsi que la scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage, en situation de handicap. Cette proportion est identique à l'année précédente.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2015-2016
CAPA-SH	1 242
Réussite éducative : élèves en difficulté et en situation de handicap	1 144
Adaptation à l'emploi	768
Auxiliaires vie scolaire (AVSi)	711
Formations REP + (éducation prioritaire)	577
Maternelle	414
Numérique à l'école primaire : évolution des pratiques, accompagnement, tutorat, Foad	298
Anglais	264
Enseignement civique	233
Ecole primaire : plus de maîtres que de classes, activités complémentaires	127
Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève	116
Total	5 894

III. PERSONNELS DU 2ND DEGRE

Source : DAFPEN

26 615 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue dont 64 % de femmes et 36 % d'hommes, soit près des deux tiers de l'ensemble des enseignants du 2nd degré ont accédé à une formation en 2015-2016.

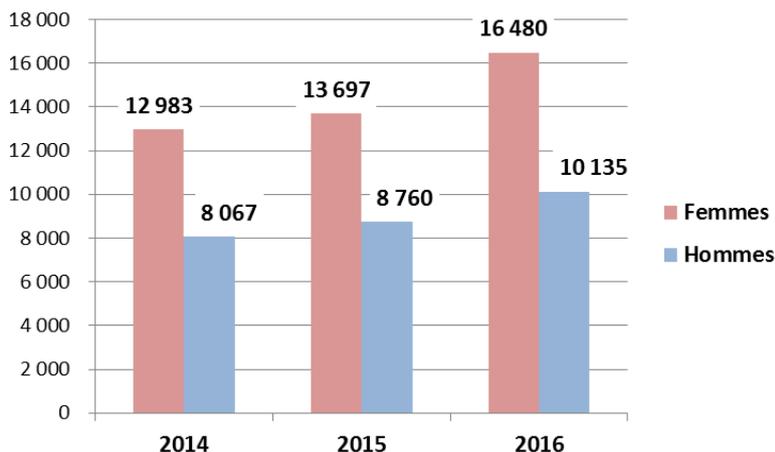
57504 personnes ont été convoquées sur un stage, ce qui représente en moyenne 2,16 jours de formation par personne inscrite en formation.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées

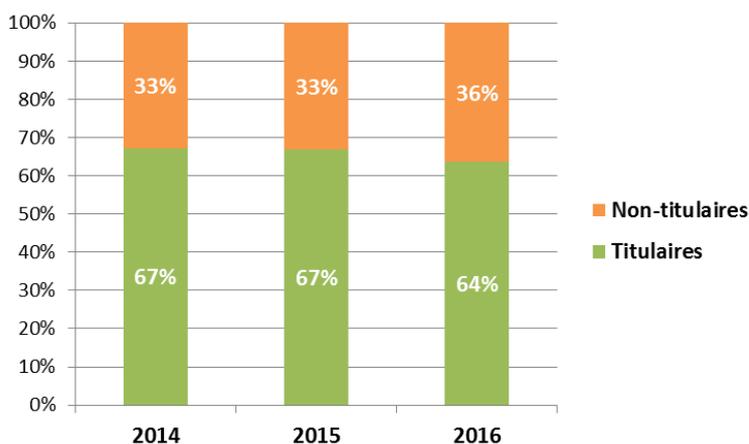
A. Les personnels formés

Le nombre de personnels formés est en augmentation, l'offre de formation se rapprochant des besoins exprimés par les personnels.

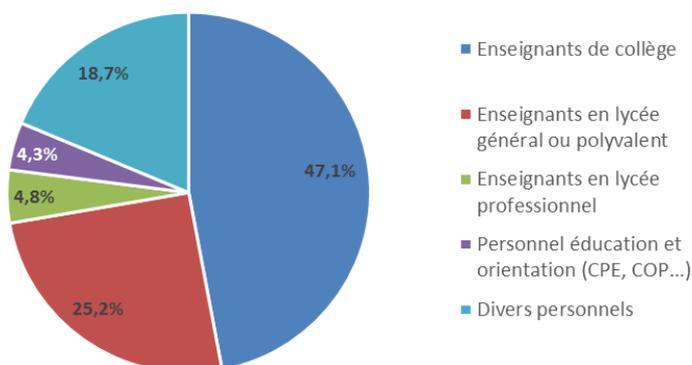
Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (H/F) formés depuis 2014



Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (titulaires et non-titulaires) formés depuis 2014

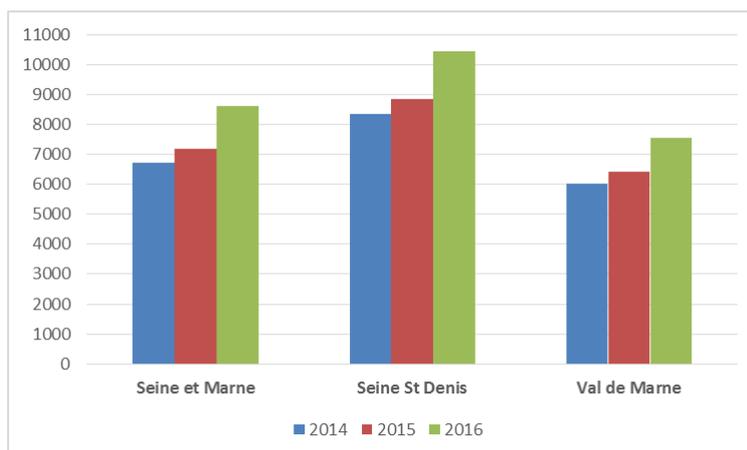


Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du second degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré : 47% des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège, 25% pour les enseignants en lycée général ou polyvalent, 5% pour les enseignants en lycée professionnel.

Evolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



L'assiduité des stagiaires de la formation continue :

L'assiduité générale des personnes convoquées au moins une fois à un stage de la formation continue du 2nd degré (stagiaires ayant émargé au moins une fois sur au moins un module) reste stable depuis plusieurs années.

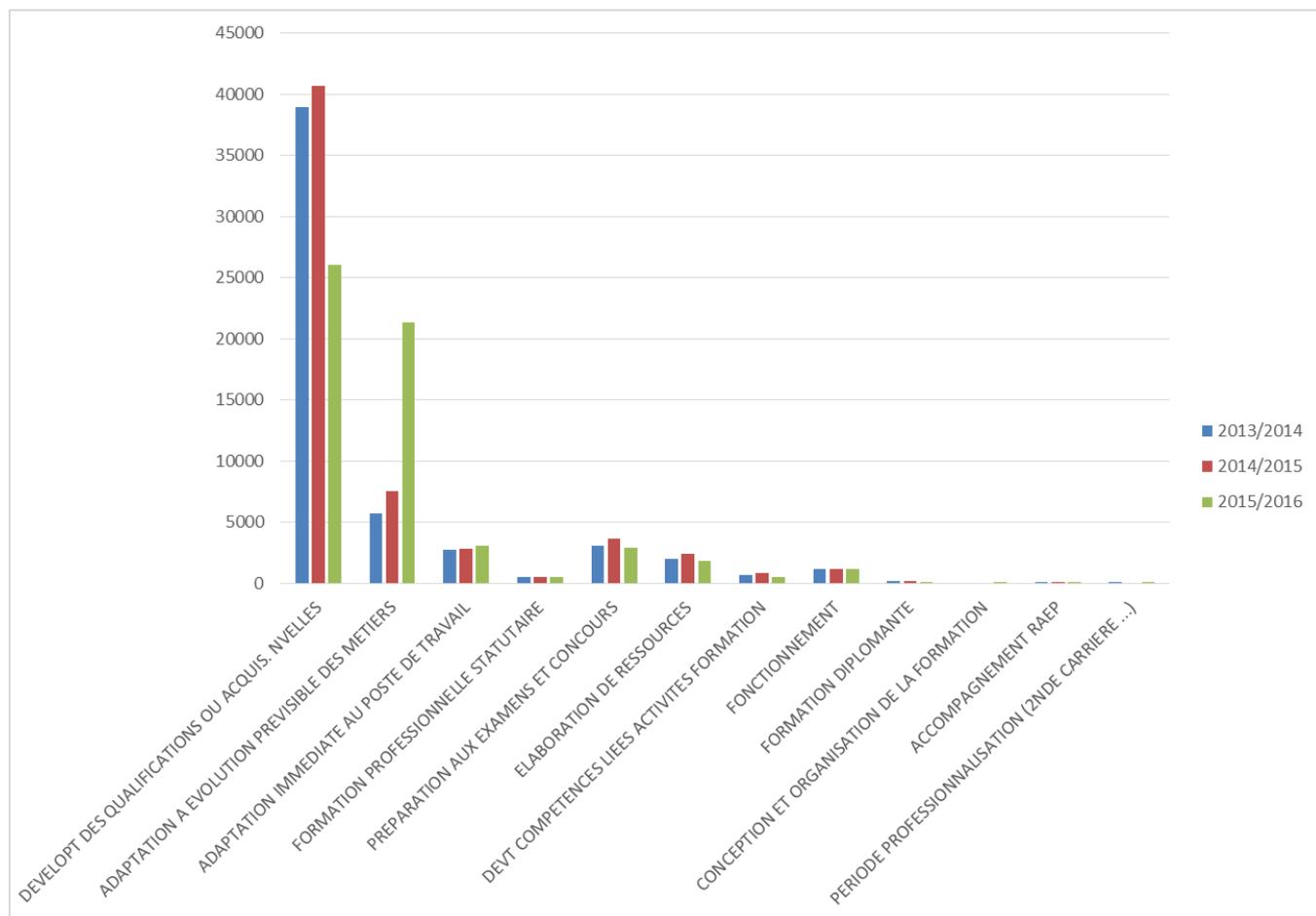
B. Les objectifs de la formation

Dans la continuité des trois dernières années, le plan académique de formation continue 2015-2016 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2014



L'objectif de formation « développement des qualifications ou acquisitions nouvelles » a baissé en 2016, mais représente encore tout de même 45% des candidatures retenues. Suivent ensuite les objectifs « adaptation à l'évolution prévisible des métiers » à hauteur de 37%, et « adaptation immédiate au poste de travail » avec 5%.

C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2015 / 2016

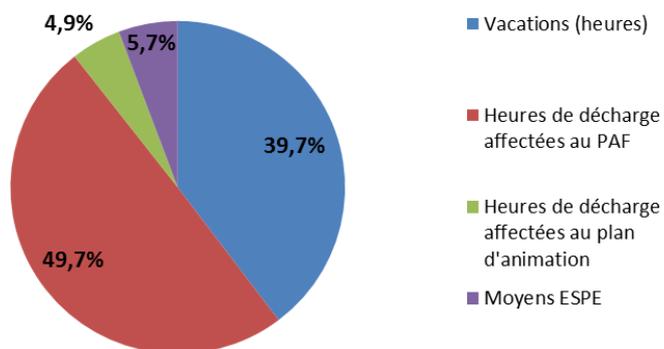
Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

Par ailleurs, la DAFPEN utilise 13.3 ETP au titre de ses missions d'ingénierie de formation (la baisse de 0,2 étant due à un temps partiel à 80%).

Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du second degré

Vacations	17 340 h
Décharges PAF	21 720 h
Décharges Animation	2 120 h
Moyens ESPE	2 500 h



Chapitre 6

DIALOGUE SOCIAL

CHAPITRE 6. DIALOGUE SOCIAL

Sources : DSDEN, DAP, DPE, DOS

I. LES DECHARGES SYNDICALES

	En ETP
1er degré	57,6
2nd degré	65,7
IATSS	11,5
Total	134,8

II. LES REUNIONS ET INSTANCES

Nombre de réunions d'instances et de groupes de travail préparatoires aux instances

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	2	
	CAPA	56	35
	CCP	9	1
	FPMA	2	2
	CTA	8	3
	CHSCTA	3	3
Au niveau départemental	CTSD	16	4
	CAPD	13	13
	CHSCTD	6	8

Autres réunions (groupes de travail, audiences)

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	52	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	19	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	322	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	15	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.

Chapitre 7

L'ENSEIGNEMENT PRIVE

CHAPITRE 7. L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Source : DEEP, avec une date d'observation au 26 octobre 2016 (ce qui explique la différence avec les effectifs présentés dans le 1^{er} chapitre)

I. LES EFFECTIFS EN 2016

5 189 personnels en activité

- 1 327 enseignants dans le 1^{er} degré (25,6%)
- 3 862 enseignants dans le 2nd degré (74,4%)

A. Répartition des effectifs par catégorie et par département

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

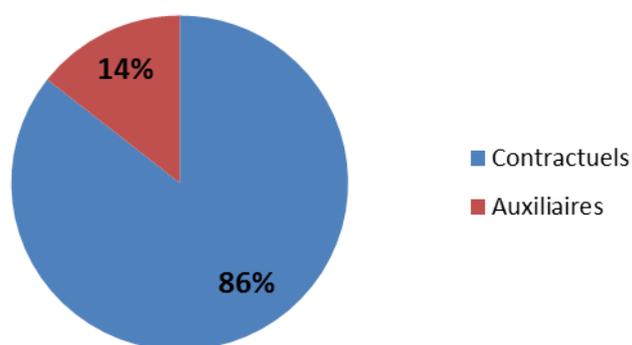
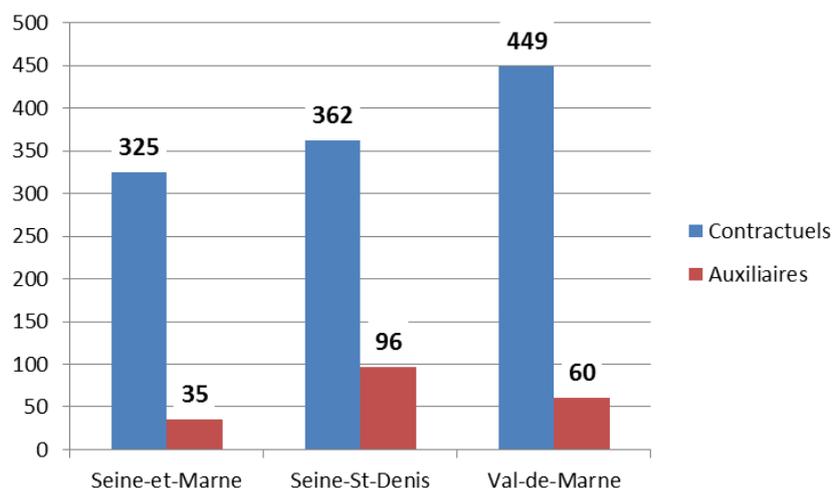
1. Dans le 1^{er} degré

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré reste très largement majoritaire (85,6%) mais enregistre une baisse de près de 3 points par rapport à 2015.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : la proportion la plus importante est en Seine-St-Denis (20% des enseignants), nettement plus faible dans les deux autres départements (entre 9% et 11%).

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	325	35	360	10%
Seine-St-Denis	362	96	458	21%
Val-de-Marne	449	60	509	12%
Total académique	1 136	191	1 327	14%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	18	3	14%	307	32	9%
Seine-St-Denis	26	10	28%	336	86	20%
Val-de-Marne	16	4	20%	433	56	11%
Total	60	17	22%	1 076	174	14%

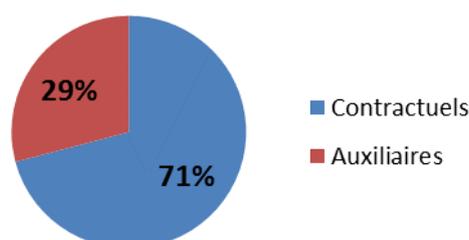
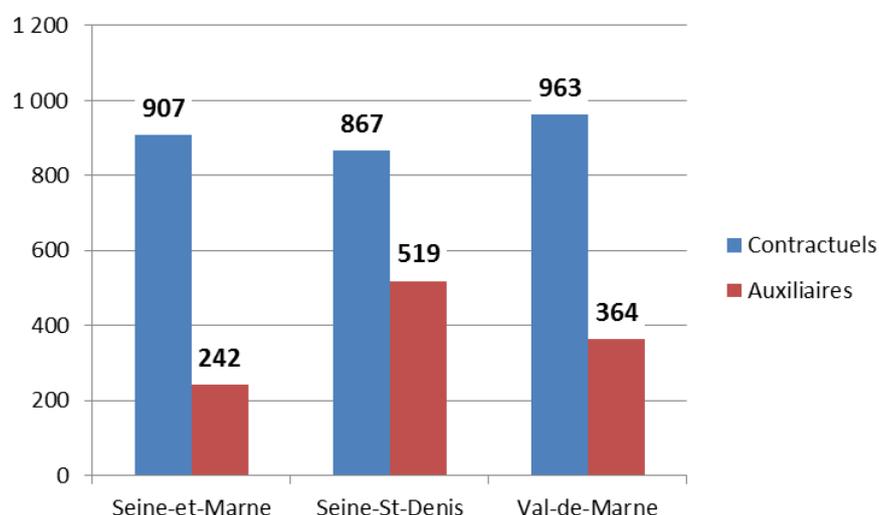
2. Dans le 2nd degré

Plus d'un quart des enseignants du 2nd degré sont des auxiliaires (29%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (37% des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaire est la plus faible.

Les hommes sont plus proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs du 2nd degré et représentent plus d'un tiers des enseignants (35,9%). Dans le 1^{er} degré, ils représentent un peu moins de 6% de l'effectif total.

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	907	242	1 149	21%
Seine-St-Denis	867	519	1 386	37%
Val-de-Marne	963	364	1 327	27%
Total académique	2 737	1 125	3 862	29%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	263	87	25%	644	155	19%
Seine-St-Denis	334	229	41%	533	290	35%
Val-de-Marne	337	135	29%	626	229	27%
Total	934	451	33%	1 803	674	27%

B. Origine des personnels

Les personnels du 1er degré résident très majoritairement dans l'académie : 81% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

19% des enseignants résident en dehors de l'académie de Créteil : 10% résident dans l'académie de Paris, 7% dans celle de Versailles et 3% dans une autre académie limitrophe.

Pour les personnels du 2nd degré, 74% d'entre eux résident sur l'académie, 13% dans l'académie de Paris, 10% dans celle de Versailles, et 3% dans une académie limitrophe.

Lieu de résidence des personnels du 1^{er} degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	331	39	370	28%
	93	235	44	279	21%
	94	358	65	423	32%
Paris	75	106	22	128	10%
Versailles	78	4	0	4	0,3%
	91	32	3	35	3%
	92	22	6	28	2%
	95	20	6	26	2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 108	185	1 293	97%
Autres académies		28	6	34	3%
TOTAL		1 136	191	1 327	

Lieu de résidence des personnels du 2nd degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	907	255	1 162	30%
	93	495	245	740	19%
	94	663	288	951	25%
Paris	75	344	175	519	13%
Versailles	78	17	10	27	1%
	91	95	40	135	3%
	92	61	48	109	3%
	95	72	40	112	3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 654	1 101	3 755	97%
Autres académies		81	26	107	3%
TOTAL		2 735	1 127	3 862	

II. LA MOBILITE DES MAITRES CONTRACTUELS

A. Dans le 1^{er} degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	3	1	3	7
SORTANTS de l'académie	8	26	14	48
mutations dans académie	28	34	31	93
non satisfaites dans l'académie	1	3	6	10
non satisfaites hors académie	1	2	0	3

B. Dans le 2nd degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	5	10	10	25
SORTANTS de l'académie	11	46	26	83
mutations dans académie	65	77	62	204
non satisfaites dans l'académie	7	15	19	41
non satisfaites hors académie	7	6	15	28

III. LES RETRAITES

Dans le 1^{er} degré :

Contractuels : 22 femmes

Auxiliaires : 1 femme

Dans le 2nd degré :

Contractuels : 18 hommes, 50 femmes

Auxiliaires : 2 femmes

IV. LES PROMOTIONS

Dans le 1^{er} degré :

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	2	0	0	7	8	12	29
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	0	2	2	4
TOTAL	2	0	0	7	10	14	33

Tableau 130

PROMOTIONS 2015		HOMMES				FEMMES			
		Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	3	1	0	2	20	32	0	24
Instituteurs		0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	7
TOTAL		3	1	0	2	20	32	0	31
Professeurs des écoles	93	1	1	0	1	22	28	0	26
Instituteurs		0	0	0	0	0	1	1	3
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	4
TOTAL		1	1	0	1	22	29	1	33
Professeurs des écoles	94	2	3	0	0	35	43	43	27
Instituteurs		0	0	0	0	0	2	2	4
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	8
TOTAL		2	3	0	0	35	45	45	39
TOTAL GENERAL		6	5	0	3	77	106	45	103
TOTAL HOMMES/FEMMES		14				286			

Dans le 2nd degré :

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	9	4	14	24	0	20	71
INTEGRATION (LA)	4	7	11	13	11	13	59
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	13	11	25	37	11	34	131

2016		HOMMES			FEMMES		
		Grand choix	Choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	12	15	16	45	47	51
	93	20	25	31	23	38	41
	94	18	21	31	27	34	50
TOTAL GENERAL		50	61	78	95	119	142
TOTAL HOMMES/FEMMES		189			356		

2016		HOMMES		FEMMES	
		1/2 Choix	Ancienneté	Grand choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	6	15	4	25
	93	9	37	14	40
	94	6	28	10	53
TOTAL GENERAL		21	80	28	118
TOTAL HOMMES/FEMMES		101		146	

Chapitre 8

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CHAPITRE 8. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Source : DPE

Personnel du 2nd degré intervenant dans l'enseignement supérieur

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2013-2014	761	32	229	173	337	375	1 907
année scolaire 2014-2015	737	36	228	177	346	370	1 894
année scolaire 2015-2016	739	38	233	65	340	371	1 786

Chapitre 9

EMPLOIS BUDGETAIRES

CHAPITRE 9. EMPLOIS BUDGETAIRES

Sources : CdG/CNE pour la consommation, ministère (responsable du programme) pour les dotations.

Ces données concernent l'année civile 2016 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE

La consommation d'emplois du programme « enseignement scolaire public du premier degré » est en augmentation sur les trois dernières années. Cela est principalement dû aux créations de postes dans l'académie sur cette période. Le déficit budgétaire s'est accru sur la même période, parallèlement au recours important sur les dernières rentrées scolaires aux enseignants non titulaires afin de pourvoir aux remplacements des enseignants dans chacun des départements de l'académie.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2014 à 2016

140	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	24 477	24 378	25 631	25 291	26 828	26 736
Congés formation rémunérés	48	45	48	38	48	50
Assistants étrangers	17	16	17	15	17	25
Intervenants extérieurs	-	-	-	-	-	-
Etudiants M2 stagiaires	-	47	-	-	-	-
Contractuels	-	236	-	538	-	477
Etudiants admissibles contractuels	401	359	-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	12	5	12	6	3	1
Personnels d'inspection	96	93	97	93	97	92
TOTAL	25 052	25 180	25 805	25 981	26 993	27 381

II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE

Pour la deuxième année consécutive, le solde budgétaire du programme « Enseignement scolaire public du second degré » est excédentaire. Cette situation favorable s'explique en partie par les créations de postes dont l'académie a bénéficié et d'une bonne maîtrise du budget académique

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2014 à 2016

141	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	597	688	598	678	598	664
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	25 903	24 334	26 575	24 858	26 490	25 011
Enseignants du 2nd degré non titulaires	1 456	3 205	1 456	3 226	1 456	3 642
Congés formation rémunérés	63	50	63	44	63	72
Vacataires	117	5	117	4	117	-
Etudiants M2 stagiaires	-	1	-	-	-	-
Admissibles contractuels	137	148	-	-	-	-
Assistants étrangers	110	108	110	103	110	168
Personnels administratifs et TOS CIO	2 054	1 974	2 099	1 959	2 097	2 021
Vacations administratifs	15	132	15	170	15	183
Personnels orientation	318	223	318	218	318	211
CPE	-	20	-	21	-	24
Personnels de laboratoire	356	318	356	313	356	320
Vacations laboratoire	-	34	-	37	-	35
Personnels d'inspection	128	116	127	119	127	117
Personnels de direction	987	964	993	974	992	959
Cadres administratifs et techniques	48	22	12	20	12	14
TOTAL	32 288	32 341	32 838	32 743	32 751	33 441

III. BOP 230 : VIE DE L'ELEVE

Le programme « vie de l'élève » connaît en 2016 un fort excédent budgétaire, lequel s'explique par la création de nombreux postes en AESH (transformation des CUI). Il convient néanmoins de relever une tension qui continue de s'accroître sur la consommation des conseillers principaux d'éducation.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2014 à 2016

230	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	3	5	2	5	8
Vacations TOS	-	6	-	6	-	7
CPE (titulaires, non titulaires)	918	972	925	975	924	973
Etudiants M2 stagiaires	-	0	-	-	-	-
Admissibles contractuels	7	6	-	-	-	-
CPE Stagiaires	10	12	30	35	30	35
AESH	675	638	706	637	1 222	929
Médecins	100	53	100	48	100	43
Infirmiers	509	500	512	514	510	522
Assistants sociaux	283	268	285	275	284	288
Vacations santé	-	47	-	40	-	42
CFR	3	1	3	1	3	2
TOTAL	2 510	2 506	2 566	2 533	3 078	2 849

IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour la première fois, le BOP « soutien de la politique de l'Éducation nationale » connaît une légère surconsommation de sa dotation.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2014 à 2016

214	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-		-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	2	3	2	3	2	5
Personnels Administratifs	803	842	814	845	812	849
TOS	57	47	57	46	57	44
ITRF	106	83	106	80	106	79
Vacations ATOS	96	90	96	100	96	125
CFR	2	-	2	1	2	-
Personnels de santé et sociaux	28	28	28	27	28	27
Vacations santé	-	5	-	5	-	5
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	3	5	3	5	3
Personnels d'inspection	13	14	14	15	14	12
Pers. direction	5	5	5	5	5	-
Cadres adm et tech (hors IGR)	24	15	14	15	14	15
Ingénieurs de recherche	11	6	11	7	11	8
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 151	1 141	1 153	1 151	1 152	1 172

V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVE DES PREMIER ET SECOND DEGRES

Le budget opérationnel de programme « enseignement privé du premier et du second degré » présente une sous-consommation de son plafond d'emplois sur les trois dernières années civiles. Cette tendance, structurelle, s'explique notamment par des difficultés de recrutement des enseignants.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2014 à 2016

139	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 211	1 188	1 261	1 188	1 303	1 114
Enseignants du 2nd degré	3 458	3 417	3 462	3 479	3 399	3 614
TOTAL	4 670	4 605	4 723	4 667	4 702	4 728

VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE

En synthèse, pour la deuxième année consécutive, la maîtrise budgétaire de l'académie se traduit par une exécution 2016 excédentaire tous programmes confondus dans un contexte de création de postes et d'augmentation concomitante des effectifs d'élèves.

	2014		2015		2016	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	65 671	65 774	67 085	67 075	68 676	69 571